

L'assurance-médicaments

Moins de consommation; plus d'hospitalisations

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Une étude inédite conclut que l'entrée en vigueur du régime universel d'assurance-médicaments a entraîné une diminution marquée de la consommation de médicaments chez les assistés sociaux et les personnes âgées, en plus d'être la cause de 120 morts et de près de 4000 hospitalisations et admissions en centre d'hébergement.

« Et c'est probablement une estimation conservatrice », a commenté un des membres de l'équipe de recherche, Eric Latimer, économiste de la santé à l'hôpital Douglas.

Cette étude aux résultats troublants, dont

La Presse a obtenu un résumé d'une vingtaine de pages, a été remise en juillet dernier au ministre de la Santé, Jean Rochon. Celui-ci l'avait commandée en juin 1997 à un groupe de chercheurs montréalais dirigés par le Dr Robyn Tamblyn, de l'Université McGill, après que les pharmaciens eurent manifesté à plusieurs reprises leur inquiétude quant aux effets du nouveau régime d'assurance-médicaments sur les assistés sociaux et sur les personnes âgées.

Dans l'ancien système, les assistés sociaux n'avaient en effet rien à déboursier pour leurs médicaments, tandis que les dépenses an-

nuelles des personnes âgées de plus de 65 ans étaient plafonnées à 100 \$.

Lors de l'implantation du nouveau régime, entre août et décembre 1996 (phase 1), les deux groupes se sont vu imposer une coassurance de 25 % du coût des médicaments, avec une contribution maximale se situant entre 83 \$ et 313 \$ pour cinq mois, selon le revenu de l'assuré.

En janvier 1997 (phase 2), une franchise trimestrielle de 25 \$ s'est ajoutée, les plafonds étant fixés entre 50 \$ et 188 \$ par période de trois mois. Depuis juillet 1997 (phase 3), le calcul de la franchise et des plafonds se fait sur une base mensuelle.

Utilisant les banques de données administratives de la RAMQ et du ministère de la Santé, l'équipe du Dr Tamblyn a étudié la consommation de médicaments et l'utilisation des services de santé de 120 000 assistés sociaux et de 120 000 personnes âgées de plus de 65 ans.

En se basant sur l'année précédant l'entrée en vigueur du régime, ils ont établi la consommation probable des 93 950 personnes âgées et des 55 333 assistés sociaux qui avaient fait exécuter une ordonnance pendant cette période.

Voir **MOINS** en A2



■ Charest met en doute l'intégrité du gouvernement Bouchard en matière de Santé

■ Bouchard accuse Charest d'inventer des scandales pour cacher le vide de sa pensée

■ Sondage: mince avance de Charest dans Sherbrooke

■ L'ADQ a utilisé des prête-noms pour des contributions

■ Vimont: Une guerre de tranchées

■ Gilles Bisson, le «vert» à trottinette

■ Les employés des garderies se sentent oubliés

■ Les assistés sociaux réclament un barème plancher

■ Bouchard demande des explications aux banques Nationale et TD



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Un hommage aux anciens combattants

Le 11 novembre 1918 à 11 h, le son d'un clairon annonçait la fin de la Première Guerre mondiale, où 8,6 millions de soldats ont trouvé la mort. Et l'émotion était au rendez-vous, hier matin, devant le cénotaphe de la Place du Canada, au centre-ville de Montréal, à l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire de l'Armistice. Le lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, a assisté aux cérémonies et a rencontré des anciens combattants ainsi que leurs familles. À Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien et le gouverneur général Roméo LeBlanc ont déposé des couronnes au pied d'un monument temporaire érigé sur la colline parlementaire. Environ 60 000 Canadiens ont péri sur les champs de bataille lors de la Grande Guerre. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a également rendu hommage aux soldats morts au combat lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Nos informations, page A8

pages B1 à B9



PHOTO, La Presse

Les membres de la chorale de l'Accueil Bonneau, dont Cola à l'avant-plan, vivent un pont de fées à Paris, à la grande satisfaction du fondateur de la chorale, Pierre Anthian.

Paris tombe sous le charme des « Bonneau »

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

La semaine parisienne de la chorale de l'Accueil Bonneau était déjà un joli cadeau pour les 22 membres du groupe, dont la plupart n'imaginaient même pas un jour venir visiter la tour Eiffel. Et voici que la virée est en train de se transformer en conte de fées!

Non seulement l'accueil du public est plus que sympathique, chaque matin, lorsqu'ils chantent entre 7 h 30 et 9 h 30 à la station de métro Auber, en plein centre de Paris, mais encore ils sont devenus des vedettes des médias parisiens. Un traitement dont rêverait n'importe quel imprésario débarquant à Paris avec un artiste inconnu: « C'est sûr que les professionnels vont être jaloux de nous », plaisante Ken Fecteau, 67 ans, qui fait un peu office de meneur dans le groupe.

Avant même d'arriver à Paris, les anciens sans-abri de Bonneau avaient droit à deux pleines pages dans le magazine *L'Express* (« La chorale des moins-que-rien »). Avant-hier, le *Figaro* leur consacrait un tiers de page avec photo (« Les voix de l'espoir de la chorale des SDF »). On annonçait le *Nouvel Observateur*. Cet après-midi, ils devaient se rendre à Radio-France pour une émission. Et, pour finir, profitant du creux de l'information en cette journée fériée du 11 novembre, les journaux télévisés de France 2 et France 3 leur consacraient un sujet hier soir. Un traitement royal: « C'est un bon sujet, un sujet humain, c'est tout », disait le journaliste de France 3 qui assistait hier à la rencontre avec d'autres sans-abri de l'association La mie de pain, dans le 13^e arrondissement de Paris.

Mis à part un problème technique le premier matin à Auber, le voyage s'est déroulé

de façon idéale. Les 22 membres du groupe dorment dans un hôtel bon marché en banlieue. Ils donnent leur concert quotidien le matin à Auber. Avant-hier, ils étaient invités à l'imposante résidence de l'ambassade du Canada, rue du faubourg Saint-Honoré, pour un concert suivi d'un déjeuner. Tout le monde y a tellement pris goût qu'ils étaient réinvités à la fin de la journée, pour chanter de nouveau... devant les ministres Sheila Copps et Catherine Trautman (Culture et Communication). « Vous serez toujours ici chez vous », leur a dit l'ambassadeur Jacques Roy, mais ils n'ont pas pris la déclaration au pied de la lettre. De palais nationaux en lieux historiques, ils devaient terminer leur semaine par une visite au château de Versailles et un concert dans une église voisine.

Voir **PARIS** en A2

415

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- index C6
- immobilier C6 et C7
- marchandises C7, D14
- emplois D14
- automobile D14 à D17

- affaires E2

Arts et spectacles

D5 à D11

- horaire spectacles D8

- horaire télévision D10

- télévision D5

Bandes dessinées C7

Bridge D17

Cyberpresse B10

Décès D16 et D17

Économie E1 à E11

Feuilleton D15

Êtes-vous observateur? C6

Horoscope C7

Laval A12

Loteries A2 et A4

Monde C1 à C3

Mots croisés D14 et S10

Mot mystère D15

Politique B1, B4 à B9

Quoi faire D12

Rive-Sud A15

ÉDITORIAL

Le triumvirat européen

- Frédéric Wagnière

page B2

MÉTÉO

Nuageux
Max. 6, min. -1

cahier Sports,

page 16



6 21924 98765 1

AIR CANADA

A.

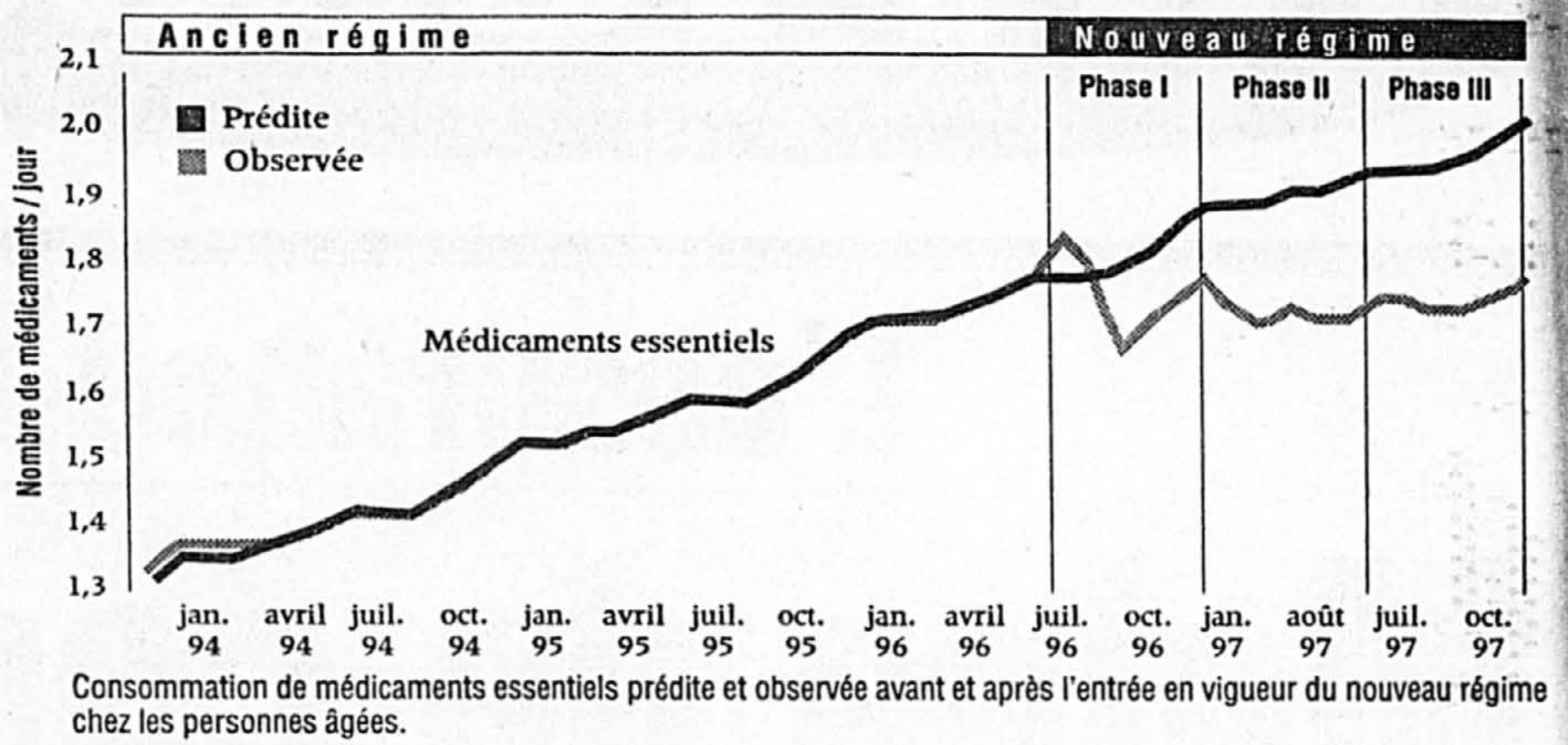
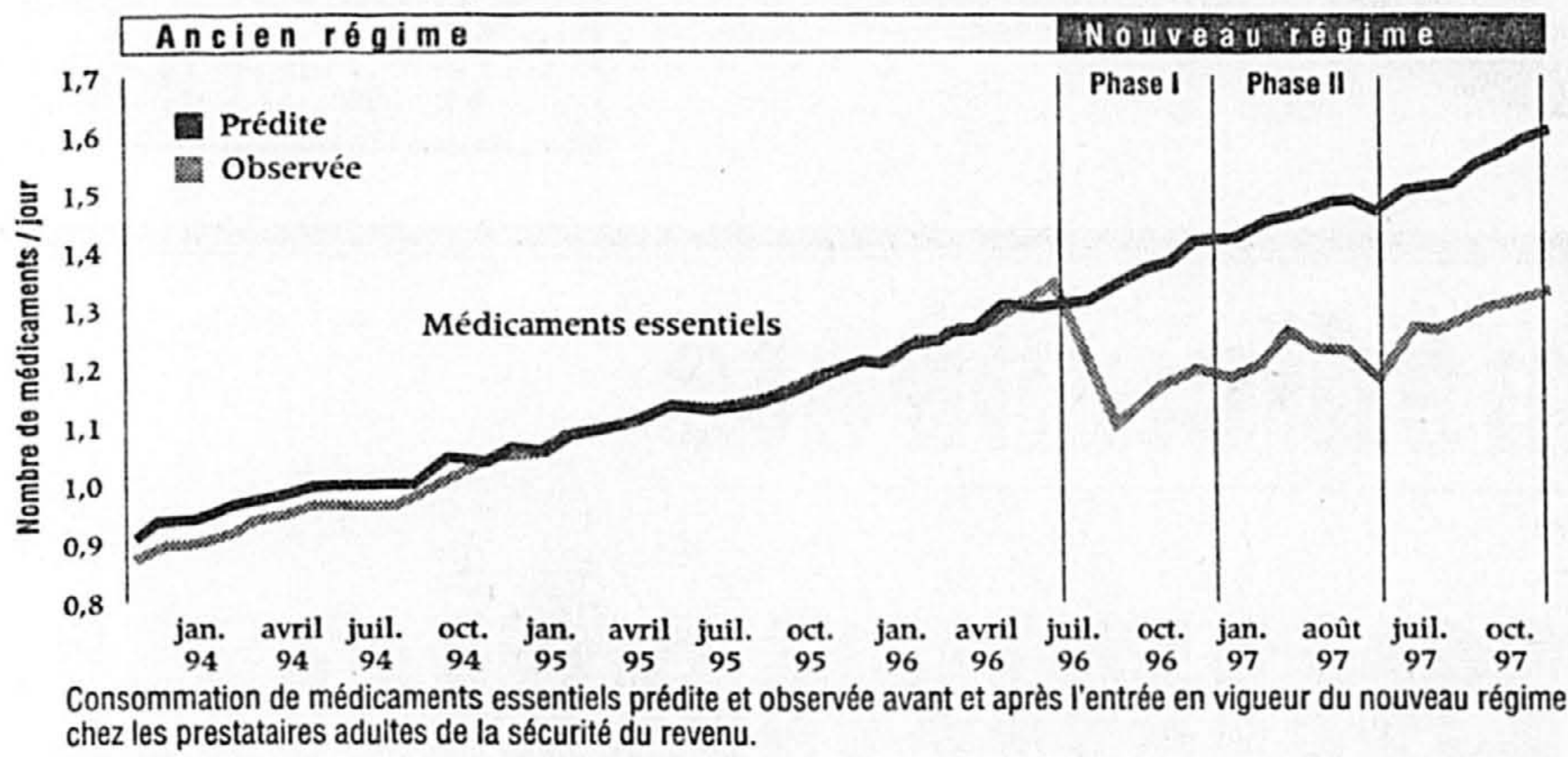
B.

Montréal - Californie

Le plus de vols sans escale: chaque jour pour **LOS ANGELES** et chaque fin de semaine pour **SAN FRANCISCO**.

202026-0

Suites de la une



Moins de consommation; plus d'hospitalisations

MOINS / Suite de la page A1

Dans leur rapport intérimaire remis le 31 juillet, les auteurs démontrent que les prestataires de l'aide sociale ont réduit leur consommation de médicaments de 13,6 %, 16,8 % et 14,2 % pendant les phases 1, 2 et 3. Chez les personnes âgées, la diminution a été moindre, se chiffrant à 4,6 %, 8,9 % et 9,2 %, respectivement.

On pourrait croire que ces baisses sont entièrement attribuables à la diminution de la surconsommation. Or, bien que ce soit dans une proportion moindre, même la consommation de médicaments considérés essentiels a diminué (voir tableaux).

En procédant par extrapolation, les chercheurs estiment que la baisse de consommation de médicaments essentiels (par opposition aux « moins essentiels ») a entraîné 4046 « événements indésirables » — hospitalisations, admissions en CHSLD et morts — au cours des 10 premiers mois d'application du nouveau régime.

« On a identifié les gens qui avaient réduit leur consommation de médicaments et on a vérifié s'ils avaient une probabilité plus élevée de vivre un « événement indésirable » que ceux qui n'avaient pas eu de réduction », a expliqué M. Latimer.

Jointe en soirée, le Dr Tamblyn a indiqué que les décès représentaient 3 % de ces

« événements indésirables », soit environ 120 morts.

Tant M. Latimer que Mme Tamblyn ont signé une entente de confidentialité valide jusqu'au 31 janvier prochain, mais ils ont accepté de faire part de leurs commentaires après avoir appris que *La Presse* avait en main une copie du résumé de l'étude. « On est assez embêtés par la restriction sur la confidentialité, parce qu'on pense que le gouvernement devrait agir », a lancé M. Latimer, disant parler à titre personnel.

Sur les 4046 « événements indésirables », les auteurs ont calculé que 2241 avaient touché des prestataires de la sécurité du revenu, et 1805, des personnes âgées. La réduction des médicaments utilisés dans le traitement

des maladies mentales aurait causé à elle seule 340 hospitalisations, admissions en CHSLD ou morts chez les personnes âgées, et 1276 les prestataires de la sécurité du revenu.

« Les gens pour lesquels le risque d'événement indésirable est le plus élevé sont ceux qui prennent des médicaments psychiatriques, note M. Latimer. Ceux-là mêmes pour lesquels on craignait le plus lors de l'adoption du régime. »

Le nouveau système n'a pas eu que des effets pervers: l'étude indique que la quasi-totalité des médecins et pharmaciens sondés avaient mentionné que le régime universel avait été bénéfique pour les nouveaux assurés, en leur donnant accès à des traitements qu'ils ne pouvaient se permettre auparavant.

SITES ÉLECTORAUX

Précision

■ Certaines erreurs se sont glissées lundi dans les adresses Web des sites électoraux.

Voici les adresses corrigées:
Parti marxiste-léniniste du Québec
www.aei.ca/~pmlq/
Parti de la démocratie socialiste
www.microtec.net/~partids/
Nos excuses.

23 953 983 \$
Merci!
Objectif 32,2 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél. (514) 288-1261
PRÉTONS MAIN-FORTE

Paris tombe sous le charme des « Bonneau »

PARIS / Suite de la page A1

Ken Fecteau, ancien restaurateur qui avait « plongé » il y a une dizaine d'années, à la suite de malheurs personnels, est le moins impressionné de la bande: « Je suis venu à Paris il y a une cinquantaine d'années, les filles sont encore plus jolies aujourd'hui. » Le guitariste Roby, en revanche, ne cache pas son émerveillement: « Paris, c'est un autre monde, c'est comme de tomber dans de l'hallucinogène! »

Au départ de cette chorale nouveau genre, il y avait... un prothésiste dentaire français, Pierre Anthian, qui, émigré à Montréal il y a deux ans, avait décidé de consacrer une demi-journée par semaine comme bénévole à l'Accueil Bonneau. Déjà, à Paris, il venait aider à l'association La mie de pain et avait alors tenté de monter une chorale. Faute de temps, l'affaire n'avait pas abouti. Et c'est à Montréal que Pierre Anthian réussit son coup.

Hier, il était revenu avec « sa » chorale dans ce même accueil pari-

sien pour SDF. Mais cette fois le projet qu'il avait à l'époque pour Paris est peut-être en train de se réaliser. Le responsable du centre est d'accord et une dizaine de sans-abri ont manifesté leur intérêt. En rêvant sans trop y croire à cette réinsertion réussie des sans-abri de Montréal, dont l'un résume simplement leur situation: « On en est tous sortis. Et si quelqu'un dans le groupe va mal, on l'empêche de plonger. »

ANDRÉ LAVALLÉE

Précision

■ Une erreur de prénom a été commise dans le titre de notre article en page A8, hier (« Robert Lavallée nommé au croissant de l'Est »). Il fallait plutôt lire André Lavallée. M. Lavallée a été chef de l'opposition sous l'administration Bourque à l'hôtel de ville de Montréal.

Toutes nos excuses.

Les vacataires de l'Université de Sherbrooke déclenchent la grève

Presse Canadienne
SHERBROOKE

L'enseignement à l'Université de Sherbrooke se retrouve ce matin à moitié paralysé avec le déclenchement d'une grève générale illimitée des chargés de cours.

Le conflit, le premier mettant en cause un corps professoral de ce campus depuis plusieurs années, s'annonce long.

Ne pouvant s'entendre avec la partie patronale, le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Sherbrooke a décidé de mettre sa menace à exécution.

Comme les cours offerts par ce corps professoral représentent de 50 à 55 % de l'enseignement, force est de croire que l'activité sera considérablement réduite sur le campus à partir de ce matin.

« Les activités sont maintenues,

assure Joanne Sarrasin, vice-rectrice aux ressources humaines et à la vie étudiante. Tout ce qui ne touche pas les chargés de cours va fonctionner comme d'habitude. » Les étudiants de même que le personnel de l'institution auront accès aux divers services, de même qu'aux bibliothèques, note-t-on.

Pour sa part, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) demande à ce

qu'on poursuive les négociations dans le but de régler le conflit au plus tôt. « Nous sommes inquiets, déclare Youri Chassin, président de la FEUS. Les étudiants se demandent si leur session est remise en question. On doit tout faire pour que cette grève soit la plus courte possible. »

De son côté, la direction de l'UdeS doute de la bonne foi du syndicat de ses chargés de cours. « Depuis le début d'octobre, on

voyait que c'est vers un conflit que nous allions, note Mme Sarrasin. On a su qu'il y avait vent de cela au printemps dernier. Est-ce que nous avons eu affaire à de la mauvaise foi? Personne n'a avantage à aller en grève. Tout le monde va en sortir écorché. Les étudiants sont inquiets et ils ont raison. »

« On ne s'entend même pas sur ce qu'on s'est dit lundi dernier en se quittant, après une séance de négociations », ajoute-t-elle.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 05316500
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 614
à quatre chiffres : 9345
6/49 : 3 5 6 12 14 30 Compl. 19
avec extra : 4 5 9 3 3 1

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Trois-Rivières: pavillon Saint-Arnaud inc., 2850, boul. Royal, parc Pie XII, de 14 h à 20 h. Objectif: 225 donateurs;
■ à Montréal: Banque CIBC, 1155, boul. René-Lévesque Ouest, de 10 h à 14 h. Objectif: 100 donateurs;
■ à Saint-Hyacinthe: Saint-Hyacinthe ITA, 3230, rue Sicotte, de 10 h 30 à 16 h 30. Objectif: 200 donateurs;
■ à Huntingdon: salle paroissiale, 15, rue York, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donateurs;
■ à Saint-Luc: école Providence, 207, rue Courville, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 200 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Nuits de vœux

■ Pourquoi ne pas profiter du passage des Léonides pour vous initier à l'astronomie? Au cours des prochaines nuits, une pluie d'étoiles filantes devrait envahir le ciel. Tout en sachant que le meilleur moment de cette « tempête de neige » céleste se déroulera mardi, vers midi, heure de Montréal, plusieurs clubs d'astronomes amateurs organisent tout de même des soirées d'observation. Demain, dans le cahier des Sports, la rubrique Week-end sportif dresse une liste de ces clubs.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les résultats de l'étude sur l'assurance-médicaments vous ont-ils étonné?

Êtes-vous d'accord avec le projet de prolongement de l'autoroute Ville-Marie en boulevard jusqu'au tunnel?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 75 %
Non: 25 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Livrez-vous
à vos
passions!

Le 21e Salon du livre de Montréal
Ne manquez pas ce cahier spécial
samedi dans

La Presse

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Grande collecte d'armes blanches

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a accumulé un total de 324 armes blanches dans ses 49 postes de quartier lors d'une grande collecte qui s'est déroulée entre le 29 septembre et le 29 octobre. Cette opération s'adressait particulièrement aux jeunes de 13 à 17 ans qui se voyaient remettre un coupon leur permettant d'obtenir une paire de billets pour le match du 25 octobre des Alouettes de Montréal contre les Blue Bombers de Winnipeg, en échange d'une arme blanche.

Suspect recherché

La police de Laval est à la recherche de l'auteur d'une agression sexuelle survenue le 7 octobre dernier à l'intersection des rues Proulx et Saint-André, dans le secteur Pont-Viau. Âgé entre 30 et 35 ans, il mesure plus ou moins cinq pieds et quatre pouces, il est gras-souillet, il a les cheveux brun foncé frisés, des yeux foncés, cernés et des dents jaunes. Il souffre d'acné et porte des cicatrices. Le suspect portait une boucle à l'oreille droite. Toute information à ce sujet peut être transmise au (450) 662-4636.



Recherché

Panne d'électricité sur le pont Jacques-Cartier

Une panne d'électricité a éteint tous les lampadaires et feux de circulation d'une partie du pont Jacques-Cartier peu après l'heure de pointe hier soir. La portion du pont située entre la sortie de l'île Sainte-Hélène et Longueuil a été plongée dans l'obscurité aux alentours de 19 h. La situation est revenue à la normale vers 20 h 15 et aucun incident majeur n'a été rapporté, selon la SQ.

Alerte à l'allergie

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les consommateurs allergiques aux oeufs de ne pas consommer les feuilletés qui sont vendus sous le nom commercial *Notre Traiteur*. On a découvert que ces produits contiennent des oeufs alors qu'ils ne sont pas déclarés. Les feuilletés faisant l'objet du rappel sont vendus en format de 340 grammes, contenant quatre feuilletés par emballage, dans les trois saveurs suivantes: Asperges et fromage cheddar — Cup 7 74513 15057 5; Chou-fleur, brocoli et fromage cheddar — Cup 7 74513 41123 2; Brocoli et fromage cheddar — Cup 7 74513 811582. Un cas de maladie associée à la consommation d'un de ces produits, distribués à travers le Québec, a été signalé. Le fabricant, *Notre Traiteur*, de Mont-Royal, a retiré les feuilletés du marché.

Clé des champs

La nuit dernière, les autorités de la prison Montée Saint-François ont constaté que le détenu Yvan Allard n'était pas revenu tel que prévu à son permis d'absence temporaire. L'individu de 37 ans purge depuis le 22 juillet 1993 une sentence de neuf ans et neuf mois pour trafic de stupéfiants. Il aurait été admissible à une semi-liberté le 13 janvier 2000. La SQ a été avisée et mène actuellement son enquête. Une enquête interne sera également effectuée par le Service correctionnel du Canada pour faire la lumière sur cet événement.

Non pas un, mais deux centres ambulatoires

La région régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre tient à préciser que le ministre Jean Rochon a annoncé la mise à l'étude non pas d'un, mais de deux projets de centre ambulatoire, l'un à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et l'autre à l'hôpital du Sacré-Coeur, au coût de 31,6 millions de dollars chacun. Chacun de ces centres permettra de regrouper la majorité des activités ambulatoires dans de nouvelles constructions qui seront en lien direct avec ces établissements.

Les Hells intensifient la guerre pour éliminer les Rock Machine

Deux assassinats classiques dans le nord de Montréal

MARCEL LAROCHE

La nouvelle charge meurtrière que les Hells Angels ont sonnée au milieu de l'été pour rayer de la carte les Rock Machine s'est poursuivie de plus belle avec les deux assassinats survenus avant-hier dans le nord de Montréal.

Stéphane Morgan, membre des Rock Machine, et Daniel Boulet, sympathisant du gang de motards, ont été exécutés dans la plus pure tradition des motards, criblés d'une rafale de mitraillette à l'intérieur d'une voiture garée rue J.J.-Gagnier, près du boulevard Henri-Bourassa, aux limites de Montréal-Nord.

Fait étonnant, les deux victimes, âgées de 30 ans, avaient exactement la même date de naissance, le 12 décembre 1967. Leur assassinat constitue indéniablement un autre épisode sanglant dans la guerre qui a fait près d'une centaine de victimes depuis l'été 1994.

Et cela sans compter les nombreux blessés dans les attentats à l'explosif et la dizaine de guerriers des Hells Angels, des Rock Machine et des clans affiliés mystérieusement disparus de la circulation, et dont on ignore s'ils sont toujours de ce monde.

Stéphane Morgan, abattu en même temps que son ami Daniel Boulet, devait se douter que sa vie était en danger puisqu'il cachait dans ses goussets un pistolet chargé à bloc.

De toute évidence, Morgan était la principale cible des tueurs, l'attentat s'étant produit à proximité de son domicile. Boulet était au volant de la vieille Chevrolet Celebrity noire 1985 qui est devenue leur tombeau.

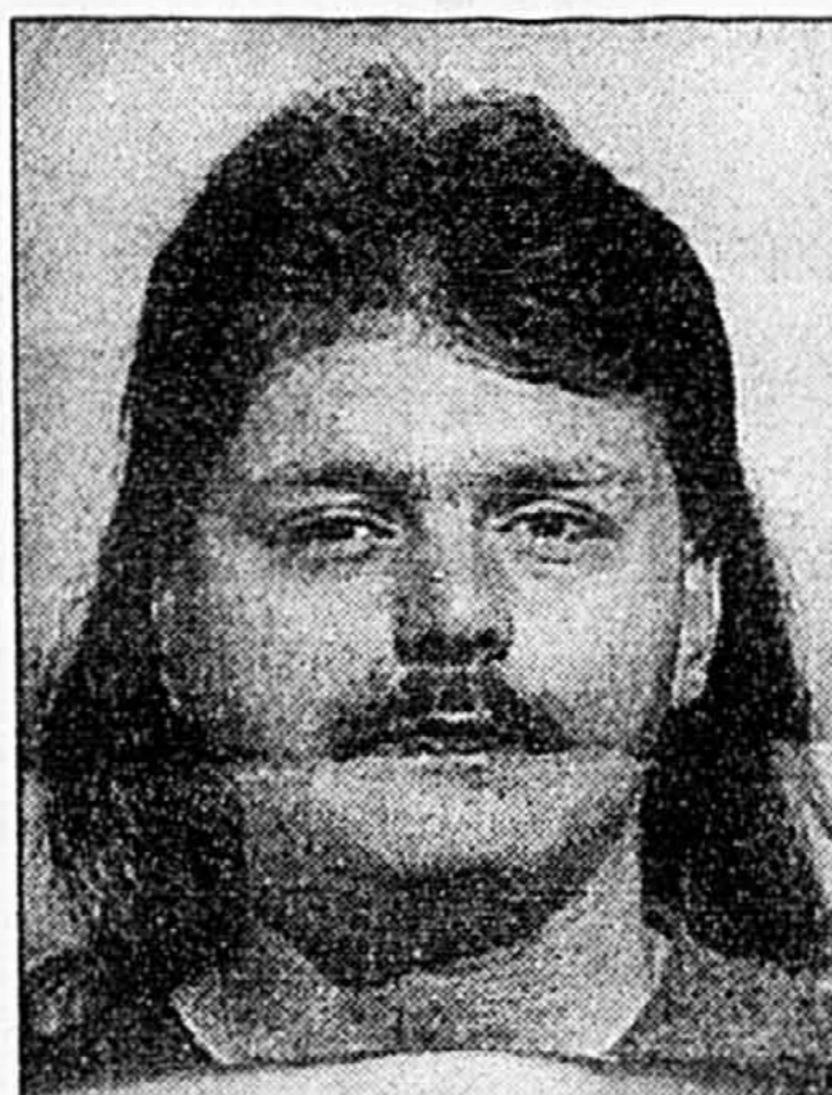
Morgan, qui portait les couleurs des Rock Machine depuis au moins trois ans, avait souvent été vu en compagnie de Johnny Plescio, tombé lui aussi sous les balles de tueurs le 7 septembre dernier, à Laval.

Les deux hommes avaient été appréhendés ensemble à l'automne 1995 lors d'une descente des policiers de Carcajou au bar Castel Tina, à Saint-Léonard. Encore là, Morgan était en possession d'une arme de poing.

Les premiers policiers de la CUM accourus sur les lieux, un peu après 18 h mardi, ont découvert les cadavres sur la banquette avant, et une vingtaine de douilles éparpillées tout autour de la voiture.

Pendant que les enquêteurs s'affairaient sur la scène du crime, d'autres policiers ont retrouvé à trois coins de rues la fourgonnette Ford Windstar 1998 utilisée par les meurtriers. Volé sur la Rive-Sud, le véhicule incendié renfermait une mitraillette dont le chargeur contenant 25 balles était vide.

Pour les sergents-détectives Michel Tremblay et Richard Nardoza, de la section des homicides du SPCUM, il s'agira d'une autre enquête difficile à résoudre. Il s'agit des 4^e et 5^e meurtres de membres de Rock Machine et de leurs associés des Dark Circle à se produire depuis deux mois, à Montréal et Laval.



Stéphane Morgan, 30 ans, un membre des Rock Machine, criblé de balles.



Daniel Boulet, 30 ans, un aspirant des Rock Machine, a subi le même sort.

Johnny Plescio, 34 ans, l'un des fondateurs des Rock Machine, avait également été mitraillé de 16 projectiles à son domicile du quartier Saint-François, à Laval, le 7 septembre 1998. Il était un des trois leaders des Rock Machine chargés de négocier une éventuelle affiliation avec les Bandidos.

Trois semaines plus tard, Jean Rosa, 33 ans, un membre des Dark Circle, l'escadron de la mort des Rock Machine, a connu un sort identique, en face de son domicile du quartier Fabreville, à Laval. Il avait été abattu de quatre balles de gros calibre.

Un autre membre des Dark Circle, Pierre Bastien, 41 ans, a été passé par les armes, le 22 octobre 1998. À l'instar de Rosa, il descen-

dait de sa voiture pour rentrer chez lui, dans le quartier Fabreville, toujours à Laval, quand il a été éliminé par des inconnus bien informés.

Sans compter que le 30 juillet, deux autres membres, Richard Lagacé et Yvon Roy, avaient été assassinés à Saint-Lin et Repentigny.

Cette nouvelle flambée de violence n'est certainement pas une surprise pour les policiers qui s'attendaient depuis cet été à un regain d'énergie des Hells Angels. En enquêtant sur d'autres meurtres, les spécialistes de Carcajou avaient eu vent que les Hells s'approprièrent à faire un grand ménage chez les Rock Machine.

Plus vite vers l'Est

Les travaux se poursuivaient toujours hier, avenue Souigny, dans l'est de Montréal, afin d'en permettre l'ouverture à la circulation d'ici un mois, a indiqué un porte-parole du ministère des Transports, Yvan Paquette. La nouvelle voie rapide, qui aura deux voies vers l'ouest et une vers l'est, doit faire le lien entre l'autoroute 25 (pont tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine) et la rue Dickson. Le ministère des Transports songe aussi à prolonger l'autoroute Ville-Marie, qui s'arrête actuellement à l'avenue De Lorimier, jusqu'à la rue Dickson, de sorte que le vieux projet de terminer l'autoroute soit enfin réalisé.



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Ivre, Miossec agresse un passager d'Air France

Le Français Christophe Miossec, qui a signé les disques *Boire, Baiser et À Prendre*, ne donnera pas de spectacle ce soir au Lion d'Or.

Prévu dans le cadre du Coup de coeur francophone, l'auteur-compositeur-interprète allait se produire à guichets fermés — les détenteurs de billets peuvent s'adresser au Coup de coeur francophone pour être remboursés. La nouvelle a été confirmée hier par les organisateurs de l'événement.

Ivre au-dessus de l'Atlantique, Miossec aurait agressé un passager d'un avion d'Air France dans lequel il avait pris place. Le chanteur a été mis aux arrêts par la Gendarmerie royale du Canada dès son arrivée à l'aéroport de Dorval.

Les musiciens de Miossec sont retournés illico dans l'Hexagone, à bord de l'avion qui les avait amenés en Amérique francophone. Miossec, lui, n'est pas reparti dans le même appareil.

À son retour en France, il sera mis en accusation pour avoir commis un acte criminel.

Air France a annoncé lundi des mesures à l'encontre des passagers turbulents qui perturbent la sécurité et la tranquillité à bord de ses appareils.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

La semaine
de la
beauté

Jusqu'au 15 novembre



Pour ce grand rendez-vous beauté, chaque comptoir regorge d'activités : séances d'information sur les soins de la peau, les tendances maquillage et les nouveaux parfums, maquillages gratuits, cadeaux avec achat, tirages, trucs maquillage des fêtes et plus encore.

Claudine Lippé, dédommagée pour harcèlement sexuel, crie victoire pour les femmes du Québec

ANDRÉ NOËL

« Je suis contente d'avoir aidé les femmes du Québec », a déclaré hier Claudine Lippé, une employée du ministère de la Sécurité publique qui profite d'un jugement sans précédent du Tribunal des droits de la personne dans une cause de harcèlement sexuel.

« Je nage dans le bonheur et c'est Noël dans ma tête, a dit la jeune femme au cours d'une conférence de presse, dans les locaux du Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail. C'est énorme d'obtenir une telle victoire. Des femmes victorieuses, ça n'arrive pas souvent !

« Le montant du dédommagement est important, bien sûr. Mais je suis surtout fière d'avoir aidé les femmes du Québec, a-t-elle répété. Je suis fière d'avoir contribué à faire du Québec un meilleur endroit. »

Le Tribunal vient d'ordonner au ministère de la Sécurité publique de verser 142 850 \$ à Mme Lippé, car il a toléré qu'elle subisse du harcèlement sexuel dans le cadre de son emploi comme agente de services correctionnels.

« À des incidents à connotations sexuelles se sont ajoutés à l'endroit de Claudine Lippé des mesures de représailles, des attitudes, des comportements et des pratiques qui ont reflété l'animosité du milieu, qui ont eu pour effet de saboter (son) travail » et, au bout du compte, de l'amener à démis-



Le Tribunal des droits de la personne vient d'ordonner au ministère de la Sécurité publique de verser 142 850 \$ à Claudine Lippé, victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son emploi comme agente des services correctionnels.

sionner, note la juge Michèle Rivet.

Mme Rivet oblige le ministère de la Sécurité publique à réintégrer Mme Lippé dans ses fonctions (et à lui payer toutes ses années de salaire perdues). La Presse a ap-

pris que le ministère n'allait pas interjeter appel, une information qu'a refusé de confirmer Esther Boily, attachée de presse du ministre Pierre Bélanger.

Mme Lippé n'a pas peur de revoir des collègues qui l'ont harce-

lée. Elle croit que sa bataille a fait évoluer les mentalités. Le juge Rivet oblige d'ailleurs le ministère à préparer sa réintégration en éduquant les agents de correction.

Le ministère a déjà commencé à former ses 300 gestionnaires sur le harcèlement au travail, en incluant les abus de pouvoir, a dit Mme Boily, hier. « Une campagne publicitaire interne s'est amorcée, avec la diffusion d'affiches, d'un dépliant, d'une vidéo et d'un guide pour les intervenants. Cet hiver, nous imprimerons même des napperons informatifs pour les cafétérias de tous les centres de détention. La campagne est axée sur le respect. »

Daniel Legault, vice-président du Syndicat des agents de correction, a dit que la violence verbale, psychologique et sexuelle avait toujours cours autant entre cadres et employés, qu'entre employés.

« Nous avons distribué un questionnaire ; les résultats ont été décevants, a-t-il confié. On a constaté qu'il y a vraiment un problème de violence au travail. Les répondants se plaignaient de blagues sexistes, de frôlements, de se faire poser des questions intimes à caractère sexuel, etc. Le milieu correctionnel est un milieu macho. Le changement des mentalités se fait lentement. »

Ce qui n'aide pas les choses, ajoute M. Legault, c'est que beaucoup de femmes obtiennent des postes précaires. « Certains peuvent plus facilement abuser de leur vulnérabilité, sachant qu'elles vont avoir peur de se plaindre. »

Accusés d'avoir filouté leur ancien patron

ANDRÉ CÉDILOT

Trois ex-employés d'une compagnie d'entretien de L'Île-Perrot font face à cinq chefs d'accusation de fraude et de vol pour avoir empoché les profits de certains contrats qu'ils exécutaient à l'insu du propriétaire, en 1994 et 1995.

Les suspects, Jean-Pierre Choquette, 45 ans, de Saint-Gérard-Magella, André Tremblay, 28 ans, et Robert Trahan, 38 ans, ces deux derniers d'adresse inconnue, ont été sommés de comparaître en cour le 23 novembre.

Selon les dénonciations déposées au greffe du palais de justice de Valleyfield, le ministère public (Me Denis Talbot) serait en mesure de démontrer que la compagnie Services d'entretien Serca, aurait été flouée d'au moins 85 000 \$.

Ces poursuites sont le résultat d'une plainte faite à la Sûreté du Québec par le propriétaire de l'entreprise, Gérard Farmer, qui dit avoir perdu 800 000 \$ dans cette affaire. En dépit d'énormes efforts pour redresser ses finances, Serca a déclaré faillite en février dernier.

D'après les informations émanant d'une action civile intentée en 1996, Choquette, Tremblay et Trahan auraient profité des postes de confiance qu'ils occupaient chez Serca pour détourner des clients au profit d'une compagnie, Fix Béton, qu'ils dirigeaient en sous-main.

Le gros des travaux était réalisé avec de la machinerie et des outils de Serca, ainsi que des produits provenant de ses entrepôts. Les employés auraient même offert à des clients des billets de hockey et de baseball payés par Serca.

Devoir de loyauté

Informés de ces manoeuvres douteuses par un autre employé de la compagnie, M. Farmer a procédé à des vérifications avant de congédier les trois hommes en juillet 1995. Un an plus tard, il lui a fallu obtenir un ordre de la Cour supérieure pour empêcher Fix Béton de continuer ses opérations.

Au moyen d'une injonction interlocutoire, le juge Jean-Jacques Croteau avait interdit à Jean-Pierre Choquette, André Tremblay et Robert Trahan de solliciter les clients de Serca, spécialisée dans la réparation et la finition de planchers de béton.

Rendu en mai 1996, ce jugement est maintenant cité dans des causes portant sur le devoir de loyauté des employés envers leurs patrons. Selon les experts, il sort de l'ordinaire parce qu'il ne touche pas seulement la sollicitation de la clientèle, mais aussi les contacts amorcés par les clients.

Si vous cherchez de la grande littérature...
une bonne librairie, c'est dur à battre.



Notre spécialité, c'est les véhicules Chrysler.

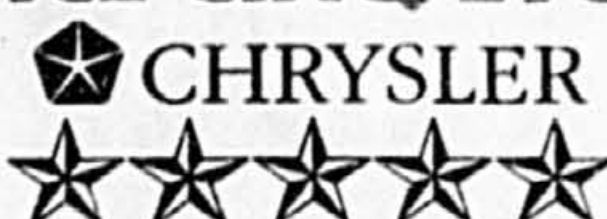
MISE AU POINT 5 ÉTOILES • SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

69⁹⁹\$ (4 cyl.) **79⁹⁹\$** (6 cyl.) **89⁹⁹\$** (8 cyl.)

Comprend : ✓ Diagnostic électronique complet du moteur ✓ Pose de bougies Mopar/Champion de qualité ✓ Réglage de l'allumage et du régime de ralenti ✓ Vérification des câbles d'allumage, des courroies d'entraînement, de la soupape RGC, des tuyaux, du filtre à air et du filtre à essence ✓ Vérification et nettoyage des bornes de la batterie ✓ Essai routier ✓ Garantie** de 12 mois sans limite de kilométrage sur pièces et main-d'oeuvre

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES POUR VOTRE COMMODITÉ

SERVICE CINQ ÉTOILES

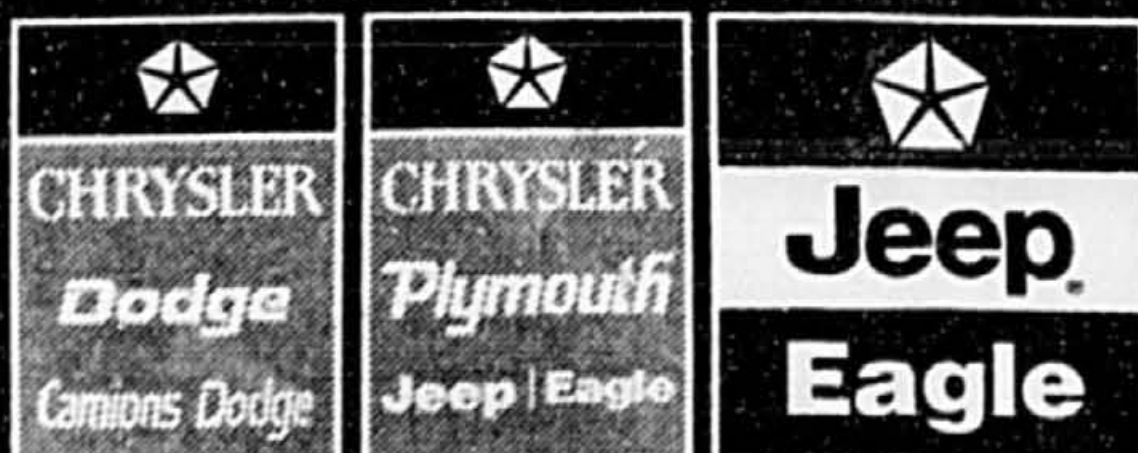


ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.

Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants
*Supplément pour bougies platine
**Détails chez votre concessionnaire

CHRYSLER



loto-québec résultats

Oeufs d'OR Tirage du 98-11-11

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
308636	122983
25 000 \$	50 000 \$

3^e numéro: 567937 NUMÉRO BONI: 247595
100 000 \$ 50 000 \$
Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

6/49 Tirage du 98-11-11

3	5	6	12	14	30
---	---	---	----	----	----

Numéro complémentaire: 19

49 Tirage du 98-11-11

1	6	16	29	31	48
---	---	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 17

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	10	500,00 \$
4/6	1 019	50,00 \$
3/6	19 486	5,00 \$

Ventes totales: 555 725,00 \$

Danco Tirage du 98-11-11

1	7	11	12	26
27	28	31	32	33
34	42	43	47	50
52	54	55	67	68

NUMÉRO 459331

Chiffre Tirage du 98-11-11

3	4
---	---

614 9345

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'autobus de M. Charest

Pour les élections, mes patrons ont eu l'idée de me faire refaire la mission de John Glenn, mais à l'envers.

— À l'envers ?
— Lui montait. Toi, tu vas descendre. Tu l'en vas en campagne électorale dans l'autobus des chefs. Tu commences par celui que tu veux.

J'ai choisi Jean Charest. J'ai rejoint sa caravane dimanche, à Sainte-Foy. Au Patino-drome. J'étais en avance. En attendant je suis allé faire un tour au marché aux puces qui se tenait dans la même bâtisse.

— Bonjour monsieur, aimez-vous Jean Charest ?
— Hein ?

Il vendait des vieux disques. J'ai répété, en essayant de couvrir la voix de Tino Rossi :

— Vous aimez Jean Charest ?
— Pas pire.

— Et Lucien Bouchard ?
— Pas pire.

— Et Tino Rossi ?

— Pas tellement. Je le fais jouer parce qu'il y a de la demande. Ce que j'aime moi, c'est Tommy Duchesne. Écoutez ça si c'est beau. Il a remplacé Tino Rossi par Tommy Duchesne : le quadrille de Péribonka. Une merveille. Mais nous parlerons musique une autre fois, Jean Charest et ses nombreux partisans, autour de 4000, nous attendent dans la salle voisine. Cha-rest, Cha-rest, Cha-rest. Sur fond de musique techno, boum, boum, boum. On se croirait à un party rave de l'âge d'or. Des vieux partout. Des têtes blanches. Des chauves qui ont mis leur moumoute du dimanche. Et leurs épouses pomponnées. Mais je généralise. C'est très vilain. Je vois quand même quelques jeunes dans l'assemblée, celui-ci qui

s'avance joyeusement vers moi, bonjour jeune homme, d'où sortez-vous ?

— J'ai été péquiste et adéquiste, me voilà libéral depuis six mois...

Il avait cet air hagard et en même temps amusé qu'ont les surfeurs du Net, et je jurerais que ce jeune homme est arrivé au Parti libéral en surfant sur le Net. Il devait chercher un truc sur la fabrication des parapluies dans l'antiquité, il s'est d'abord retrouvé en Norvège, et, une heure plus tard, au Parti libéral. Sont comme ça les jeunes aujourd'hui. N'ont plus de frontières, les petits vinyennes.

Remarquez que les vieux ne sont pas moins fous. Je vous assure que je n'invente pas un mot de la conversation qui suit, la dame qui parle est une vieille militante de Charlesbourg, je viens de lui demander pourquoi elle est libérale.

— Vous connaissez le tunnel Samson à Québec ? me répond-elle. Eh bien, c'était mon arrière-grand-père, Jo Samson.

— Redites-moi ça tranquillement madame : vous êtes libérale parce que votre arrière-grand-père était un tunnel ?

Mais chut, Jean Charest vient de monter sur l'estrade centrale. Il jongle avec son micro comme un cowboy avec son revolver et lance à la foule : « Mes amis ! Mes amis ! Nous n'en ferons pas de référendum ! »

Ah ! ah ! Le chat sort du sac.

Il a parlé aussi de la santé. Et de la santé. Et encore de la santé. M. Charest a l'air extrêmement inquiet de la situation dans les hôpitaux du Québec. Mais en même temps,



Pierre FOGLIA

il a l'air content. C'est un air contradictoire qu'on voit souvent aux spécialistes de l'humanitaire. En même temps qu'ils sont un petit peu tristes pour les gens qui souffrent, ils sont un petit peu contents quand même qu'il y ait eu un ouragan, ou une famine, ou tout simplement des pauvres et des malades, parce qu'autrement ils ne pourraient pas se sacrifier, ils ne pourraient pas devenir président d'une campagne de financement, ou de Sida-action, peut-être même qu'il n'y aurait plus de télévision. Bref, résumons cela comme ça : si M. Charest est élu, il le devra beaucoup aux malades.

Ce que j'ai le plus aimé du discours de M. Charest, c'est les jokes. Il est drôle, M. Charest. Un bon mot n'attend pas l'autre. Par exemple, pour présenter Michou, sa femme : « Cette candidate-là, je la garde pour moi tout seul. » Par exemple, les pommes : « Au Parti québécois, ils ont une drôle de façon de cueillir les pommes : ils scient la branche. » Par exemple sur le slogan « J'ai confiance » des péquistes : « C'est seulement quand il fait noir et qu'on a peur qu'on demande aux gens d'avoir confiance. » Par exemple sur le « vert » des pancartes péquistes : « Quand on est vert, c'est le temps de prendre des vacances. »

J'ai beaucoup ri.

Après Sainte-Foy, on est allés à Saint-Alexandre de Kamouraska. M. Charest s'est encore montré très inquiet (et un peu content comme je vous le disais) pour les hôpi-

taux. Il a aussi refait les mêmes jokes. Celle de la pomme. Celle des vacances. Celle de la confiance dans le noir. Et en ajoutant une, tout aussi comique, sur ses cheveux frisés.

Après Saint-Alexandre, on est allés à Rimouski où là, M. Charest a capoté. Toujours à cause de ces sacrés hôpitaux. Imaginez-vous que l'hebdo local, le jour même du passage de M. Charest à Rimouski, a trouvé le moyen de faire sa manchette avec les coupes à l'hôpital de Rimouski. Je suis allé engueuler mes collègues du journal régional : « Mais enfin, c'est de la pure cruauté. Vous savez comme ces choses-là le bouleversent, et vous attendez juste le jour où il passe pour faire votre une avec des petits vieux qu'on ne lave plus faute de personnel. Vous aviez parié de le faire pleurer devant les caméras ou quoi ?... »

Vous auriez dû le voir brandir le journal, s'emporter, taper du poing sur le pupitre. Mais bon, il fait ses jokes quand même. Toutes. Celles de la pomme, des vacances, de sa femme, de ses cheveux frisés, de la confiance dans le noir. Cela n'étonnera que ceux qui ne savent pas que l'humour est la politesse des désespérés.

Après Rimouski, on est allés à Gaspé. Après on est allés à Bonaventure. Après j'étais très, très fatigué et même, j'avais mal à la tête et même un peu envie de mourir. Mais j'ai pas osé aller à l'hôpital. Un fou.

Le lendemain, je suis rentré à Montréal par un autobus normal, avec un chauffeur qui ne faisait pas de joke ni rien. Ça va un peu mieux, merci. Dès que je n'aurai plus du tout mal à la tête, j'irai faire un tour dans l'autobus de Bouchard. Promis.

Les Ontariens font le bilan de la tempête

Presse canadienne TORONTO

En Ontario, les résidents ont commencé hier à réparer les dégâts de la première véritable tempête de l'hiver, une tempête accompagnée de fortes pluies et de vents violents.

On a rapporté des pannes d'électricité en maints endroits, de Fort Frances, dans le nord-ouest, à Belleville et Cobden dans l'est, ainsi que de Timmins dans le nord jusqu'à Simcoe dans le sud.

Selon un porte-parole d'Hydro Ontario, Terry Young, quelque 33 000 clients étaient privés de courant au plus fort de la tempête.

Dans certains cas, les techniciens d'Hydro ont eu du mal à effectuer les réparations, en raison de routes devenues non carrossables. « Nous faisons tout ce qui est possible. Quand les gens voient la température, ils n'ont pas de mal à comprendre pourquoi le courant est coupé », disait-il.

À Sarnia, entre-temps, les propriétaires de maison au toit endommagé s'arrachaient les couvreurs disponibles. « Il y a de quoi devenir fou », lançait la réceptionniste d'un couvreur.

À l'aéroport du district de Niagara, à Niagara on the Lake, le vent a soulevé un hangar d'une vingtaine de mètres carrés et l'a projeté sur un autre édifice. Les dommages sont évalués à des centaines de milliers de dollars.

VIVE LE FROID!

229⁹⁹

Manteau L'Aventurier KUUJUAQ
Obtenez gratuitement un foulard en laine polaire à l'achat d'un manteau isolé L'AVENTURIER

- Capuchon dissimulé au collet
- Extérieur coupe-vent
- Isolant synthétique d'Hollofil II
- 2 poches chauffe main
- Velcro aux poignets
- Ajustable à la taille

DU 11 AU 15 NOVEMBRE

L'AVENTURIER

Dans les boutiques L'Aventurier

Montréal 1610, St-Denis (métro Berri-UQAM) (514) 849-4100	Laval Centre Décor 440 3912, Aut. 440 O (450) 681-8930	Brossard 8025 boul. Taschereau (450) 462-3389
---	--	--

Nous avons le plan de financement accordé D, informez-vous auprès de nos conseillers.

accord D

EBEL

les architectes du temps

«Beluga» en acier avec diamants. Résistante à l'eau jusqu'à 30 mètres. Garantie internationale de 5 ans.

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020, rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • (514) 845-4651

RIEN À PAYER AVANT L'AN 2000

SUR NOS ENSEMBLES CINÉMA MAISON SUIVANTS

SONY

PUISSANCE TOTALE 240W

MIDI SYSTÈME 5 CD

- Changeur CD de 5 disques • Ambiphonie Matrix Surround
- Cassettes double à inversion automatique
- Haut-parleurs 3 voies avec infragraves intégrées

799⁹⁹

Pioneer

PUISSANCE TOTALE 400W

ENSEMBLE AUDIO DOLBY PRO-LOGIC

- Puissance totale 4 x 100 watts en ambiphonie • Ambiphonie Dolby Pro-Logic
- Analyseur de spectre • Double cassette • 5 haut-parleurs • Lecteur 25 disques

999⁹⁹

REPENTIGNY Galerias Rive-Nord (450) 581-1300	BROSSARD 8100 boul. Taschereau (450) 933-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (450) 698-2005	CHÂTEAUGUAY 15 boul. St-Jean-Baptiste (450) 698-2005	DÉCARIE 600 boul. Décarie, Carli (Nestlé) (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3956 Autoroute 440 Décaré 440 (450) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (450) 674-3714	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520	ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (450) 445-1011	ST-YACINTHE 2125 boul. Casavant O. (450) 771-2125
---	--	--	---	---	--	---	---	---	--	--	--	---	---	--

† Sur produits sélectionnés à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

Montréal métro

La bisbille à Lachine occulte le référendum

Des résidants doivent se prononcer dimanche sur un changement de zonage

ÉRIC TROTIER

La bisbille qui empêche le conseil municipal de Lachine de fonctionner normalement depuis un mois a failli faire oublier aux Lachinois concernés qu'ils doivent décider, dans un référendum qui aura lieu dimanche, s'ils acceptent ou non la construction d'immeubles de cinq étages dans le vieux quartier, aux abords du lac Saint-Louis.

Le règlement actuel ne permet pas de constructions de plus de trois étages dans ce secteur. Des résidants de la municipalité de 35 000 habitants ont appelé *La Presse* hier pour déplorer le fait que le débat acrimonieux qui oppose depuis plusieurs semaines les huit conseillers de la Ville au maire William McCulloch a fini par occulter le dossier du règlement de zonage du boulevard Saint-Joseph.

Ce règlement reprend le zonage du boulevard, sur le bord du lac, entre les 21^e et 34^e avenues. Selon le conseiller Robert Farineau, la Ville veut favoriser le promoteur immobilier Belcour, qui souhaite transformer l'ancien bureau de poste, un bâtiment de deux étages désaffecté, en un immeuble à condos de cinq étages qui abritera une trentaine d'appartements.

Mais les opposants au projet

craignent que tout le boulevard Saint-Joseph, le quartier touristique de Lachine, perde son cachet, enlaidi par d'autres immeubles de cinq étages qui pourraient dès lors être autorisés. Cet été, 93 résidants ont enregistré à la Ville leur opposition au projet, ce qui a forcé Lachine à tenir un référendum. Selon le conseiller Farineau, 560 résidants auront le droit de se prononcer, dimanche, c'est-à-dire ceux qui habitent dans le secteur affecté par le changement de zonage.

Le notaire Louis Guindon se trouve à la tête des opposants, mais il ne pèse pas lourd contre ceux qui sont en faveur du projet, c'est-à-dire l'hôtel de ville au grand complet, qui a fait imprimer affiches, panneaux et annonces dans les journaux pour convaincre la population d'appuyer le nouveau zo-

nage. « On a l'impression que la Ville a les mains liées par le promoteur. Si ce n'était pas le cas, pourquoi s'entêterait-elle à dépenser autant d'argent pour un règlement qui déplaît à autant de gens ? » déplore M. Guindon.

À cela, le conseiller Farineau réplique : « C'est normal que la Ville s'implique pour faire adopter un tel projet, puisque c'est la Ville qui le propose. De toute façon, M. Guindon s'oppose tout le temps quand on prononce le mot 'changement'... »

Ironiquement, le maire et ses huit conseillers, qui sont à cotteaux tirés sur à peu près tous les sujets depuis un mois, s'entendent comme larrons en foire sur le projet de règlement. Certains conseillers, dont M. Farineau, sont même prêts à faire du porte-à-porte avec le

maire afin de convaincre les résidants de voter en sa faveur. Pourtant, ces mêmes conseillers ont boycotté le conseil au début de la semaine après avoir tenté une fois de plus d'en déloger le maire, se disant incapables de siéger avec M. McCulloch, notamment parce qu'il est accusé d'avoir commis des manœuvres électorales frauduleuses durant la campagne électorale qui l'a mené à la mairie, l'an dernier.

Rappelant que la loi prévoit que tout accusé est innocent jusqu'à preuve du contraire, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a d'ailleurs lancé un appel au calme, hier : « Je demande au maire et aux conseillers d'essayer de régler la situation dans l'intérêt de leurs citoyens », a-t-il déclaré par la voix de son attachée de presse, Renée-Claude Boivin.

Pierre Bourque: nominations sous le signe de la loyauté

Pierre Bourque annonce aujourd'hui les noms des neuf membres du comité exécutif et des huit conseillers associés. La loyauté ainsi que la discrétion figureront bien haut sur la liste de ce qu'il exigera d'eux.

Il ne voudra pas revivre les péripéties qui ont suivi sa tentative d'expulsion, pour manque de loyauté disait-il, de Sammy Forcillo et de Pierre Goyer. Surtout que le tribunal a décidé qu'en vertu de la Charte de la Ville, le maire n'a pas les mêmes pouvoirs qu'un premier ministre et ne peut changer à sa guise les membres du comité exécutif. Tout au plus peut-il les priver de responsabilités. Une fois nommés, ils peuvent rester en poste et continuer de recevoir leur salaire jusqu'à la fin du mandat.

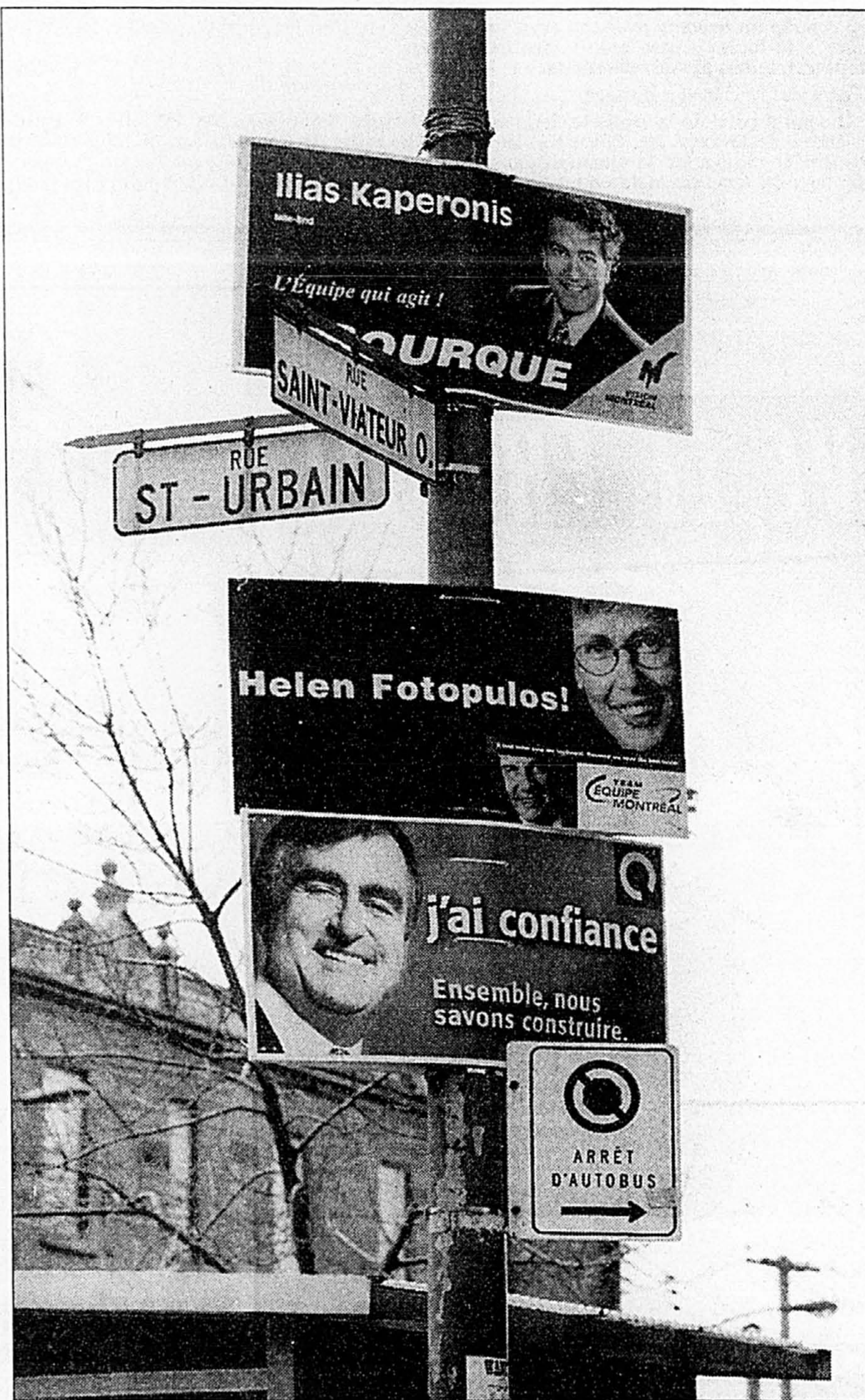
« Je prendrai moins de risques cette fois-ci », déclarait M. Bourque plus tôt cette semaine, ajoutant qu'il ferait preuve de « détermination et de sagesse » en procédant aux nominations. « Je m'assurerai que j'aurai une équipe plus solidaire. J'augmenterai la force de l'équipe et son influence auprès de l'administration et des services de la Ville ».

Le président du comité exécutif reçoit un salaire de 74 704 \$, le vice-président 69 570 \$ et les autres membres 64 435 \$. De ces sommes, 9497 \$ ne sont pas imposables, avantage dont jouissent tous les membres du conseil municipal. Ces derniers, y compris les membres du comité exécutif, reçoivent un supplément individuel de 5565 \$ à titre de membres du conseil de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Les huit conseillers associés au comité exécutif ont une rémunération de 40 815 \$, plus le supplément de la CUM.

En plus de combler ces 17 postes, le maire procédera plus tard à d'autres nominations, qui procureront toutes des avantages financiers plus ou moins grands : président du conseil municipal, leader de la majorité au conseil, présidents, vice-présidents et membres de commissions du conseil municipal ou de commissions de la CUM ainsi que membres du conseil d'administration de la STCUM.

Plusieurs conseillers municipaux d'Équipe Bourque Vision Montréal ont défilé à l'hôtel de ville au cours des deux derniers jours dont Paolo Tamburello, Anie Samson, Gerry Weiner, Pierre Lapointe, Giovanni de Michele, Jacques Charbonneau, Maurice Beauchamp, Gérard Legault.



Les délais qu'accorde la Ville de Montréal pour décrocher les affiches électorales après le scrutin municipal, arrivent à échéance dimanche. Les organisateurs des partis provinciaux n'ont pas attendu qu'on fasse place nette pour accrocher les leurs. Certains poteaux ont quasiment l'air de totems !

Les campagnes passent, les affiches restent accrochées...

RIMA ELKOURI

Si la campagne électorale municipale est bel et bien terminée depuis le 1^{er} novembre, les nombreuses affiches électorales encore en place un peu partout dans la ville pourraient laisser croire le contraire.

Pourtant, le règlement municipal est bien clair : « Après la date du scrutin, la Ville accorde cinq jours aux partis pour enlever les affiches. Ensuite, il y a une période de grâce de cinq jours. Et après deux semaines, la Ville procède progressivement au décrochage des affiches qui restent et facture les partis », explique Jean Savard, chargé des communications à la Ville de Montréal.

De fait, les partis entendent bien profiter de cette « période de grâce » qui se termine dimanche. Car la ferveur électorale passée, rassembler à nouveau les troupes pour enlever des pancartes peut être difficile.

Chez Nouveau Montréal, l'opération est « pas mal avancée », indique Daniel Leduc, directeur général, précisant qu'une équipe de bénévoles s'activait hier dans certains secteurs pour s'assurer que tout soit enlevé avant que les cols bleus sévissent.

Du côté du RCM, on assure que toutes les affiches seront retirées d'ici la fin de la semaine. « On a commencé, le trois quarts est fait », précise Benoît Laliberté, directeur général du parti, soulignant que la Ville fait preuve de tolérance sur cette question. « C'est sûr qu'après les élections, les bénévoles se font plus rares, ajoute-t-il. Mais, en fin de semaine, on fait un blitz, et ce sera fini. »

L'équipe du maire Bourque se dit aussi plutôt avancée. Il ne reste des pancartes que dans deux ou trois des 51 districts, indique le porte-parole d'Équipe Bourque/Vision Montréal, Robert Dolbec. L'opération devrait être terminée d'ici vendredi.

Après les élections municipales de 1994, un nombre minime de pancartes a dû être enlevé par la Ville après la période de grâce, indique Charles Couture, des Travaux publics.

Mais cette année, les poteaux de la ville étant hautement convoités par les organisateurs des partis provinciaux, on risque d'en avoir encore moins. « Ceux qui installent de nouvelles pancartes (pour les élections provinciales) en profitent pour enlever les autres, précise M. Couture. En fait, ce sont souvent les mêmes organisateurs. »

Têtes d'affiche

■ Gabriel Groulx (Raymond, Chabot, Grant, Thorton) a eu droit aux éloges du président du Musée d'art de Saint-Laurent, car à titre de président du comité organisateur d'une activité au profit du musée, il a recueilli 33 500 \$. Cet argent sera investi dans la présentation d'expositions au musée axé sur le patrimoine culturel québécois.



Stéphane Rousseau

■ « Le fait de sensibiliser la clientèle à une oeuvre comme celle de Mira est bien meilleur que de présenter un chèque », a déclaré Léon Courville, chef des opérations de la Banque Nationale, à l'occasion du lancement d'une campagne de sollicitation auprès des clients de la banque pour les inviter à se procurer un jeu de cartes aux couleurs de Mira, au coût de 5 \$. On compte ainsi recueillir 500 000 \$ pour la fondation Mira qui offre des chiens-guides pour les aveugles et des chiens d'accompagnement pour

les personnes handicapées. L'humoriste Stéphane Rousseau est toujours le porte-parole de Mira, et est appuyé pour l'occasion par Serge Thériault, Marc Labrèche, Roy Dupuis et Patrick L'Écuyer.



Guylaine Legault

■ Vice-présidente régionale à la Fédération des caisses populaires Desjardins du secteur centre de l'île de Montréal, Guylaine Legault a remis, à titre de présidente du tournoi de golf de la Fondation de l'hôpital Jean-Talon, un chèque de 21 600 \$ à la directrice de l'hôpital Lucie Wiseman, et au président de sa fondation hospitalière, Jacques McDonald. Cet argent permettra d'acheter deux défibrillateurs avec pacemaker pour la salle d'opération.

■ L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires vient de décerner son prix Hygie à Jules Roberge, pharmacien de Thetford Mi-

nes. Ce prix souligne l'engagement social d'un pharmacien. M. Roberge a été le président-fondateur du Centre hospitalier de la région de l'Amiante, comme des Jeunes entreprises. Il a oeuvré également pour de nombreuses causes humanitaires et reçu quelques récompenses, dont le certificat Mérite civique du gouvernement du Canada.



Aziz Hichami

■ La compagnie pharmaceutique Glaxo Wellcome, représentée par Manon Sabourin, vient de remettre une bourse de recherche postdoctorale de 20 000 \$ à Aziz Hichami, étudiant au département de pharmacologie de l'Université de Sherbrooke. Celui-ci se propose d'étudier le développement de l'asthme et certains médicaments nouveaux pour traiter cette maladie.

■ Le tournoi de golf du Fonds de développement du collège

Édouard-Montpetit, tenu sous la présidence d'honneur du maire de Longueuil Claude Gladu, a rapporté 28 000 \$.



Jacques Dignart

■ Le tournoi de golf Desjardins au profit de la Fondation du centre hospitalier régional du Surroit, qui s'est tenu sous la présidence d'honneur de Jacques Dignart (premier vice-président, opérations, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec) a permis de recueillir 30 000 \$, somme qui s'ajoute aux plus de 70 000 \$ déjà consacrés par le Mouvement Desjardins pour le développement de cet hôpital régional. La campagne de souscription se poursuit, sous la présidence d'honneur de Mike Andrew, directeur général de Cez.

■ Jusqu'à récemment directrice régionale pour la Rive-Sud chez Bell

Canada, Danièle Martin a été nommée directrice générale de la fondation de l'hôpital Charles LeMoyné.



Claude Meunier

■ Occasion exceptionnelle de voir *La Petite Vie* sur grand écran, au théâtre Saint-Denis, en compagnie des comédiens de la télé-série. C'est pour le lundi 30 novembre, pour une cause qui tient à coeur Claude Meunier, soit la ligne téléphonique à l'attention des parents en difficulté (la *Ligne parents*, qui prend le relais de *Parents anonymes*) pour les aider à faire face aux problèmes d'éducation des enfants. Coût : 11,50 \$. Renseignements : 790-1111. La ligne parents : 288-5555; hors Montréal : 1-800-361-5085.

Adresser vos communiqués à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Hydro-Québec n'a pas produit le rapport promis

BRUNO BISSON

Hydro-Québec n'a toujours pas fourni à la commission Nicolet sur le verglas un rapport d'analyse des avaries survenues en janvier sur son réseau électrique, cinq semaines après en avoir pourtant fait publiquement la promesse.

Le président de la Commission scientifique et technique sur le verglas, l'ingénieur Roger Nicolet, a en effet confirmé hier à *La Presse* que ce rapport, qui avait été promis par des représentants d'Hydro-Québec avant la fin d'octobre, n'est toujours pas parvenu au secrétariat de la commission.

« Nous avons reçu une partie seulement des informations qui ont été demandées à Hydro, a dit M. Nicolet, hier. Il y manque la partie névralgique du rapport attendu, soit l'analyse des bris survenus sur le réseau de transport de la société. Hydro-Québec a dit qu'il viendrait plus tard. Nous ne connaissons pas les motifs de ce retard. »

En soirée, la commission Nicolet

a informé *La Presse* qu'elle avait reçu à 18 h 30, par messenger, 10 copies d'un rapport. Mais vérification faite, le document portait sur des aspects climatiques et n'était pas l'analyse attendue des bris des lignes.

Ce rapport, que la commission demande à Hydro depuis le début de ses travaux en mai dernier, sera une pièce essentielle à la compréhension de ce qui s'est produit sur le réseau électrique québécois lors de la tempête de pluie verglaçante de janvier dernier. Cette tempête, et les effondrements de centaines de pylônes d'acier qui ont suivi, a privé jusqu'à un million d'abonnés de courant électrique. Pour des dizaines de milliers d'entre eux, le

délai pour le rétablissement du service électrique s'est étiré jusqu'à cinq semaines.

Créée par le gouvernement Bouchard dès la fin janvier par voie de décret, la Commission scientifique et technique sur le verglas a été mandatée pour faire la lumière sur ces événements, y compris les raisons des pannes du réseau de la société d'État.

Dans leurs recherches, les experts de la commission Nicolet se sont butés à un mur de silence à quelques reprises, notamment sur la production de ce rapport et sur d'autres pièces importantes de l'immense puzzle qu'ils tentent de reconstituer. Si bien que lors du passage des représentants d'Hydro-Québec devant la commission, présenté en direct à la télévision de RDI durant quatre heures le 8 octobre dernier, un expert de la commission, Gilles Marinier, a vertement critiqué les dirigeants de la société d'État, justement à propos de ce rapport manquant.

Les dessous du



verglas

Jacques Régis, président de Trans-Énergie, filiale d'Hydro-Québec qui exploite son réseau de transport, a alors affirmé que ce rapport serait fourni « dans deux ou trois semaines ».

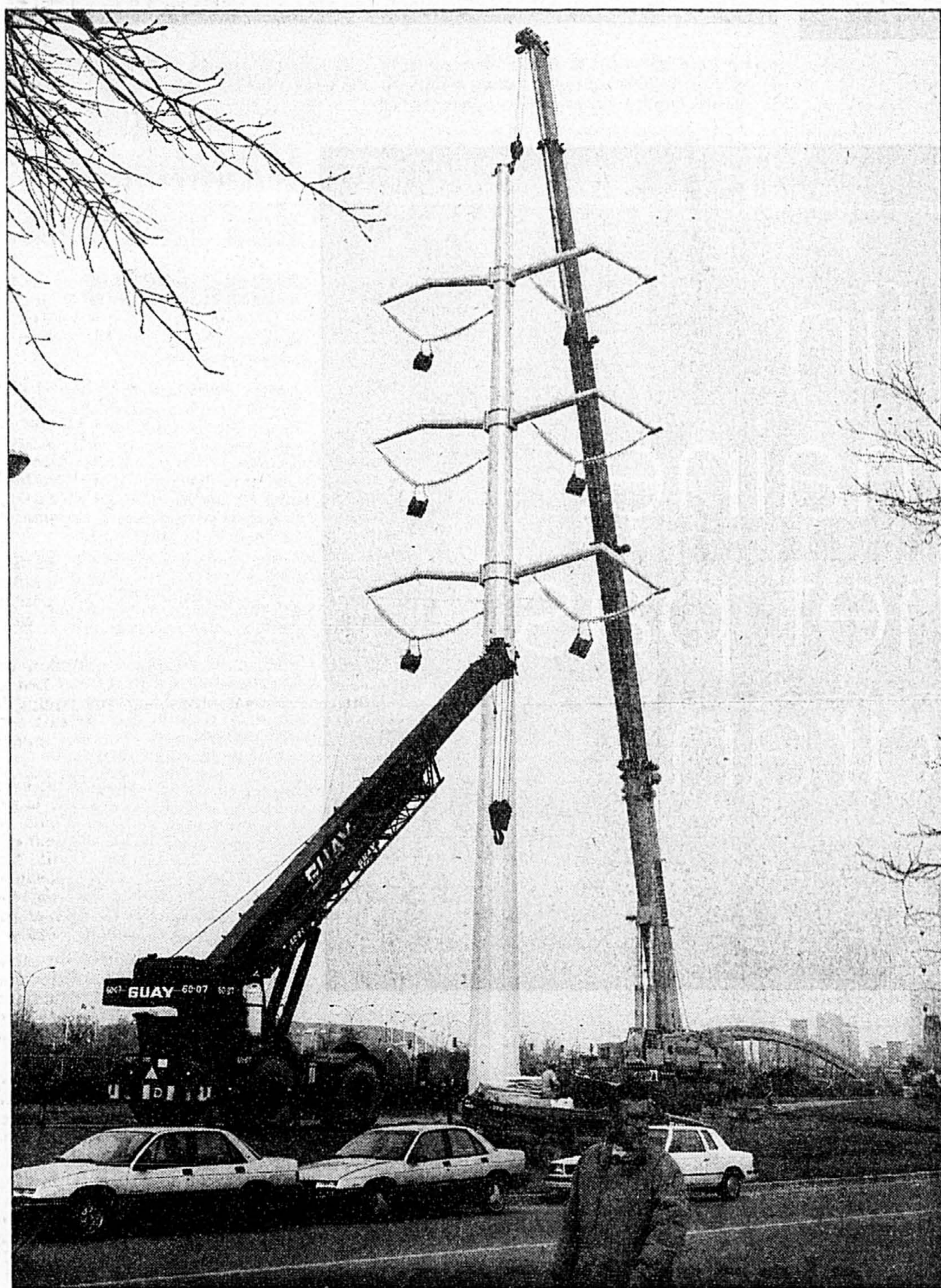
Par la suite, les échanges entre experts d'Hydro et de la commission Nicolet ont été marqués de divergences de point de vue et d'interprétations sur plusieurs points importants pour la commission. Plusieurs des données rendues publiques à l'occasion de cette journée d'audience par la commission Nicolet, notamment

quant aux quantités réelles de verglas accumulées sur les câbles électriques et sur certains effondrements de pylônes et de lignes que la commission a estimé « prématurés », contredisaient de façon flagrante les affirmations d'Hydro.

Interrogé hier sur les conséquences que pourrait avoir la non-disponibilité de ce rapport sur les conclusions de sa commission, M. Nicolet a répété ce qu'il avait affirmé immédiatement après le témoignage public d'Hydro-Québec, soit que ses experts « disposent d'assez d'informations pour tirer leurs propres conclusions ».

Mais il a tout de même déploré le retard du rapport important, affirmant que celui-ci pourrait peut-être permettre « d'expliquer les divergences entre (leur) interprétation des faits et celle de Hydro-Québec ».

À Hydro-Québec, les questions de *La Presse* à propos du rapport d'avarie manquant sont restées, hier, sans réponse.



L'érection d'un pylône tubulaire est une entreprise toujours spectaculaire.

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Les nouveaux pylônes tubulaires seront bientôt tous debout

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

En raison des vents jugés trop puissants, Hydro-Québec a renoncé, hier, à ériger une nouvelle série de pylônes devant soutenir la ligne de 315 kilovolts construite pour renforcer l'alimentation électrique du centre-ville et du sud-ouest de l'île de Montréal.

Ces vents ont d'ailleurs occasionné des pannes d'électricité au cours des 24 dernières heures.

Il reste une dizaine de pylônes tubulaires à poser pour compléter le travail amorcé en août pour avoir la capacité de faire transiter davantage d'énergie électrique par cette boucle située entre le poste de l'Aqueduc (à LaSalle) et le poste Atwater (à Verdun), si d'autres équipements venaient à flancher.

Un total de 27 nouveaux pylônes tubulaires doivent remplacer les 44 pylônes à treillis.

Selon M. Serge Mallette, chef des relations avec le milieu chez Hydro-Québec, le travail devrait être complété d'ici quelques semaines, autour de la mi-décembre. En fin de course, des équipes de travailleurs prendront un jour ou deux pour tester le nouvel équipement qu'ils mettront sous charge pour voir si tout fonctionne rondement.

Dans ce projet de 60 millions de dollars, la conception et l'ingénierie ont été confiées à des travailleurs d'Hydro-Québec tandis que le démantèlement des pylônes, les excavations et les fondations des nouveaux pylônes ont été exécutés par des firmes spécialisées.

Par ailleurs, les vents forts qui ont balayé certaines régions du Québec au cours des dernières heures n'ont pas manqué d'entraîner une série d'interruptions de courant.

Le moment où le plus grand nombre de clients privés d'électricité, il y en a eu 16 000, est survenu à 4 h dans la nuit de mardi à mercredi alors que des vents violents secouaient les branches des arbres dont certaines sont tombées sur les fils aériens, selon les informations fournies par M. Jean-Claude Lefebvre d'Hydro-Québec.

De ce nombre, sur ces 16 000 clients, 7000 sont des Montréalais. Les autres secteurs les plus touchés se situent sur la Rive-Sud de Montréal (à Saint-Constant, Châteauguay et Saint-Luc) et dans la région des Laurentides.

À 6 h mercredi, le nombre de foyers touchés était de 9000, principalement sur la Rive-Sud de Montréal et dans la région des Laurentides. Deux heures plus tard, il en restait environ 4000.

Du côté de Baie d'Urfé, une panne est venue frapper autour de 7 h pas moins de 1300 clients.

En fin de matinée, il ne restait plus aucune panne dans l'île de Montréal.

Par contre, au milieu de la matinée, les vents forts soufflant dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay et sur la Basse-Côte-Nord provoquaient quelque 1500 interruptions d'électricité.

À cela, des pannes se sont ajoutées en Montérégie, notamment à Granby et Sutton.

Comme la veille, des employés d'Hydro-Québec ont été placés sur le pied d'alerte de façon à pouvoir rétablir le courant électrique le plus rapidement possible.

MICRO EXPO

La plus grande expo/vente d'informatique au Québec.

Très grand choix.

Les meilleurs prix.

PLACE BONAVENTURE

13 - 15 novembre

ENTRÉE GRATUITE

Ven. 10 à 21 h

Sam./dim. 10 à 18 h

Investissez dans la vie

1 800 567-ACDM



Donner, c'est leur redonner espoir

Les vendredis nouvelle vague
Buffet aux fruits de mer

Après une dure semaine de travail, prenez le large ! Mettez le cap sur la Grand'Place Tucker. Les vendredis, notre buffet se garnit en plus de savoureux poissons et fruits de mer. Huitres fraîches, saumon, crabe, moules ! Tout ce que la mer nous offre de meilleur en cette saison. Et, comme toujours, nos chefs appréhendent devant vous une variété de plats. Tout cela au prix très alléchant de 14,95 \$.

GRAND'PLACE
Tucker
RESTAURANT BUFFET

Dîner, Souper, Brunch du dimanche.

6971, chemin Côte-de-Liesse 737-9101

Jour du Souvenir



Harry Routhier, de Chesley, en Ontario, a participé hier à une émouvante cérémonie devant le monument au soldat inconnu à Mons, en Belgique.

PHOTO AP



En ce jour marquant le 80^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le premier ministre Jean Chrétien a déposé une couronne au pied d'un monument temporaire érigé sur la colline parlementaire.

PHOTO REUTERS

La fin de semaine, on ne met pas le cadran.



En effet, avec le forfait Parlez beaucoup plus, le temps d'antenne est illimité les fins de semaine : cela vous fait 2 880 minutes de temps d'antenne de plus pour parler aussi longtemps que vous voulez pour seulement 30\$, tous les extras compris ! Bien sûr, vous avez aussi vos 100 minutes de base les jours de semaine. Après tout, les fins de semaines, c'est fait pour en profiter !

clearNET scp
le futur est simple



Guide d'achat du sans-fil

Lorsque vous achetez un téléphone sans fil, c'est important de poser les bonnes questions pour obtenir l'appareil et le type de service qui vous conviendront le mieux. La liste qui suit devrait vous aider à simplifier votre magasinage.

	Clearnet SCP	Autres options
L'achat de l'appareil.		
• Quel est le coût d'un appareil bimode pouvant être utilisé partout au Canada ?	149,99\$	
• Dois-je payer des frais de mise en service ou acheter une micropuce pour utiliser le téléphone ?	Non	
Choisir un forfait.		
• Quel est le prix de base d'un forfait mensuel ?	20,00\$*	
• Puis-je choisir un forfait qui inclut le temps d'antenne illimité la fin de semaine ?	Oui	
• Si j'utilise plus de minutes que prévu dans mon forfait pour des appels locaux canadiens, quel est le tarif à la minute ?	20 c	
• Les appels faits à l'extérieur de la zone numérique comptent-ils dans mes minutes incluses ?	Oui	
Faut-il payer de l'extra pour les extras ?		
• Est-ce que la messagerie vocale, l'afficheur ou l'appel en attente sont inclus gratuitement ?	Oui	
• Est-ce que je serai facturé à la seconde pour tous les appels locaux et interurbains, dès la première seconde ?	Oui	
• Est-ce que les appels locaux sont gratuits partout au Canada le jour de ma fête ?	Oui	
• Est-ce que ma compagnie de communication sans fil m'envoie des primes de remerciement à tous les mois ?	Oui	
• Ai-je une garantie de satisfaction de 30 jours ?	Oui	

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 1 888 CLEARNET™ et demandez notre guide complet « Passer au sans-fil. Votre guide d'achat » ou visitez notre site web au www.clearnet.com.

Avant taxes et redevances d'utilisation du système. * Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :

L'hommage des vétérans canadiens

Associated Press et
Presse Canadienne

George Lawrence Price est peut-être la dernière victime de la Première Guerre mondiale. Ce soldat canadien de 25 ans, tué deux minutes avant la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918, a été honoré 80 ans après, hier à Mons, en Belgique, par un de ses camarades âgé aujourd'hui de 101 ans.

Sur la Grand Place de Mons, Fred Evans est allé dans son fauteuil roulant déposer une gerbe sous une plaque en bronze commémorant la libération de la ville par les Canadiens le 11 novembre 1918. C'est en libérant Mons que George Lawrence Price est tombé. « Ici a été tiré le dernier coup de feu de la Grande Guerre », est-il écrit sur la plaque.

« Sa mort semble même plus tragique », s'est ému le ministre canadien des Anciens combattants, Fred J. Miffin, notant que George Lawrence Price avait été tué par un tireur embusqué à 10 h 58, soit deux minutes avant l'Armistice. Le corps de ce soldat repose aujourd'hui dans la troisième rangée d'un cimetière militaire parmi les restes de 528 combattants allemands, britanniques, canadiens et irlandais.

Soixante-dix anciens combattants canadiens — le plus jeune âgé de 98 ans — avaient traversé l'Atlantique afin de rendre hommage à leurs 68 000 camarades qui ne sont jamais rentrés du front sur le Vieux Continent.

Le pèlerinage, chargé d'émotions, a été pénible pour certains. Comme pour Thomas Spear, 102 ans, venu de Calgary. « Il y a ici et pour toujours un morceau du Canada », a-t-il souligné à Courtrai, situé juste derrière l'ancienne ligne de front dans les Flandres. Son frère, ainsi qu'il l'a rappelé, a été tué dans le nord de la France en septembre 1918. Il était âgé de 23 ans.

Au Canada

C'est par un jour gris que des milliers de Canadiens sont venus rendre hommage aux anciens combattants à l'occasion d'une cérémonie solennelle marquant le Jour du souvenir et le 80^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Le chant solitaire d'une trompette donnait un air triste à cette cérémonie où des milliers de Canadiens et dignitaires ont observé une minute de silence en l'honneur des Canadiens tombés pendant la guerre. Une salve de 21 coups de canon et le passage éclair de quatre avions F-18 ont ajouté à l'ambiance grave.

Devant une foule de quelque 10 000 personnes, le premier ministre Jean Chrétien et le gouverneur général Roméo LeBlanc ont déposé des couronnes au pied d'un monument de guerre temporaire érigé sur la colline parlementaire.

Mme Anna Zuk, de Winnipeg, mère à la croix d'argent représentant les mères du Canada éprouvées par la guerre, a déposé une couronne à son tour. Ce geste d'un symbolisme puissant a été imité par le corps diplomatique d'Ottawa, les groupes d'anciens combattants et des membres du public.

Portant fièrement leurs médailles, des centaines d'anciens combattants ont été chaudement applaudis lors d'un défilé militaire. Des militaires ayant participé aux Missions de la paix des Nations unies et des agents de la GRC les suivaient silencieusement.

Notre plus récente vedette
tient à vous présenter quelques amies...



**La toute nouvelle
Mazda Protegé SE 1999**
Toujours la plus spacieuse de sa catégorie

Location à partir de

199\$

par mois,
pour 48 mois
Transport et
préparation inclus!
Comptant initial
de 1 500 \$*

OU

4,9% de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois†



Mazda 626 DX 1999 Climatiseur inclus
Découvrez le meilleur achat sur le marché. Et de loin.

Location à partir de

279\$

par mois,
pour 48 mois
Transport et
préparation inclus!
Comptant initial
de 1 995 \$*

OU

4,9% de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois†



Camionnette Mazda B3000 SE 4x2 1998
Cab Plus avec groupe commodité
« Meilleure nouvelle camionnette 1998 » de l'AJAC

Location à partir de

259\$

par mois,
pour 48 mois
Transport et
préparation inclus!
Comptant initial
de 1 450 \$*

OU

0% de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois†

Coup de foudre! Coup de fougue!



Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB: www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée, portant uniquement sur les véhicules en inventaire: Mazda Protegé SE neuves, modèle D4XM59A00; les Mazda 626 DX neuves, modèle F4DS59CF00; les camionnettes Mazda B3000 SE 4x2 neuves, modèle XCTB58A00. * Comptant initial de 1 500 \$ pour la Protegé SE, 1 995 \$ pour la 626 DX, 1 450 \$ pour la camionnette B3000 SE 4x2, ou échange équivalent; premier et dernier versements mensuels exigés. Sujet à l'approbation de crédit. Limite de 72 000 km; frais de 10 ¢ le km additionnel. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Autres options de location également disponibles. Taxes sur le climatiseur en sus. †Sujet à l'approbation de crédit. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur.

Condamné pour avoir agressé et terrorisé une femme et son enfant

YVES BOISVERT

Un homme de 40 ans qui a agressé la femme et l'enfant avec qui il a vécu quelques semaines a été déclaré coupable de 10 crimes, hier au palais de justice de Montréal.

Claude Bigras, qui a été condamné à répétition depuis 20 ans pour des vols, des vols à main armée et divers actes de violence (dont avoir battu sa mère), n'a présenté aucune défense. Son avocat a simplement voulu discréditer la victime, tentant de la faire passer pour folle.



Claude Bigras

Le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec, a qualifié cette tactique de « presque hargneuse ». Il a rejeté cette théorie et a cru entièrement le témoignage

de la jeune femme.

Les faits se sont déroulés à compter du 1er août 1997, quand Bigras a rencontré L. et son fils de trois ans et demi au parc de la Visitation, au nord de Montréal. Les deux ont vite sympathisé, au point où la mère a demandé à Bigras, après quelques heures de conversation seulement, de garder son fils au parc le temps qu'elle aille acheter du « pot »...

Le fournisseur n'était pas disponible et la mère a retrouvé rapidement Bigras et son fils. Ce même jour, Bigras venait coucher au logement de la victime et de son fils, sur le boulevard Gouin.

L. a paru faire une confiance aveugle à Bigras, au point de confier son enfant à la mère de celui-ci, pendant qu'elle allait dans un bar avec lui. Et là, les choses ont commencé à mal tourner. Bigras s'est révélé obsessivement jaloux, au point de se battre avec un homme qui avait eu le malheur de parler

avec L. Dans les semaines qui ont suivi, Bigras a forcé la jeune femme à avoir des relations sexuelles avec lui; il l'a frappée souvent; il l'a empêchée de sortir; il a frappé son enfant; il a menacé de le tuer et elle aussi; il lui a dit avoir déjà tué trois personnes; il a agressé la femme devant son fils et a ordonné à l'enfant d'avoir des attouchements sur sa mère, qui a empêché cela de justesse en criant.

La victime a réussi à sortir de la maison le 26 septembre 1997, pour alerter son père, qui a appelé la police. Quand les policiers sont arrivés à la maison, Bigras était caché et a empêché L. ou son fils de répondre; au bout de 25 minutes, les policiers, n'ayant vu personne, sont repartis. Le lendemain, des voisins ont entendu des cris. Bigras se vengeait. Les policiers sont revenus. L. a répondu, tremblant de peur, que Bigras n'était pas là et qu'il n'y avait aucun problème. Les policiers ont insisté pour entrer. Ils ont vu l'enfant, qui leur a dit aussitôt que Bigras était caché dans la garde-robe.

L'agresseur a été arrêté. On a trouvé sur place la plaque d'un policier, volée lors d'un cambriolage. Bigras a été condamné à deux ans d'emprisonnement, au mois de février, pour cette introduction par effraction.

Le juge Brassard a dit croire la jeune femme, dont il a qualifié le témoignage d'« émouvant ». Elle a quitté la ville depuis par mesure de sécurité. Bigras a été déclaré coupable d'agressions sexuelles, d'immoralité sexuelle avec un mineur, de voies de fait causant des lésions et séquestration. Il a également été déclaré coupable de voies de fait aux dépens des policiers qui l'ont mis aux cellules.

Bigras, détenu depuis son arrestation, verra sa peine débattue le 2 décembre.

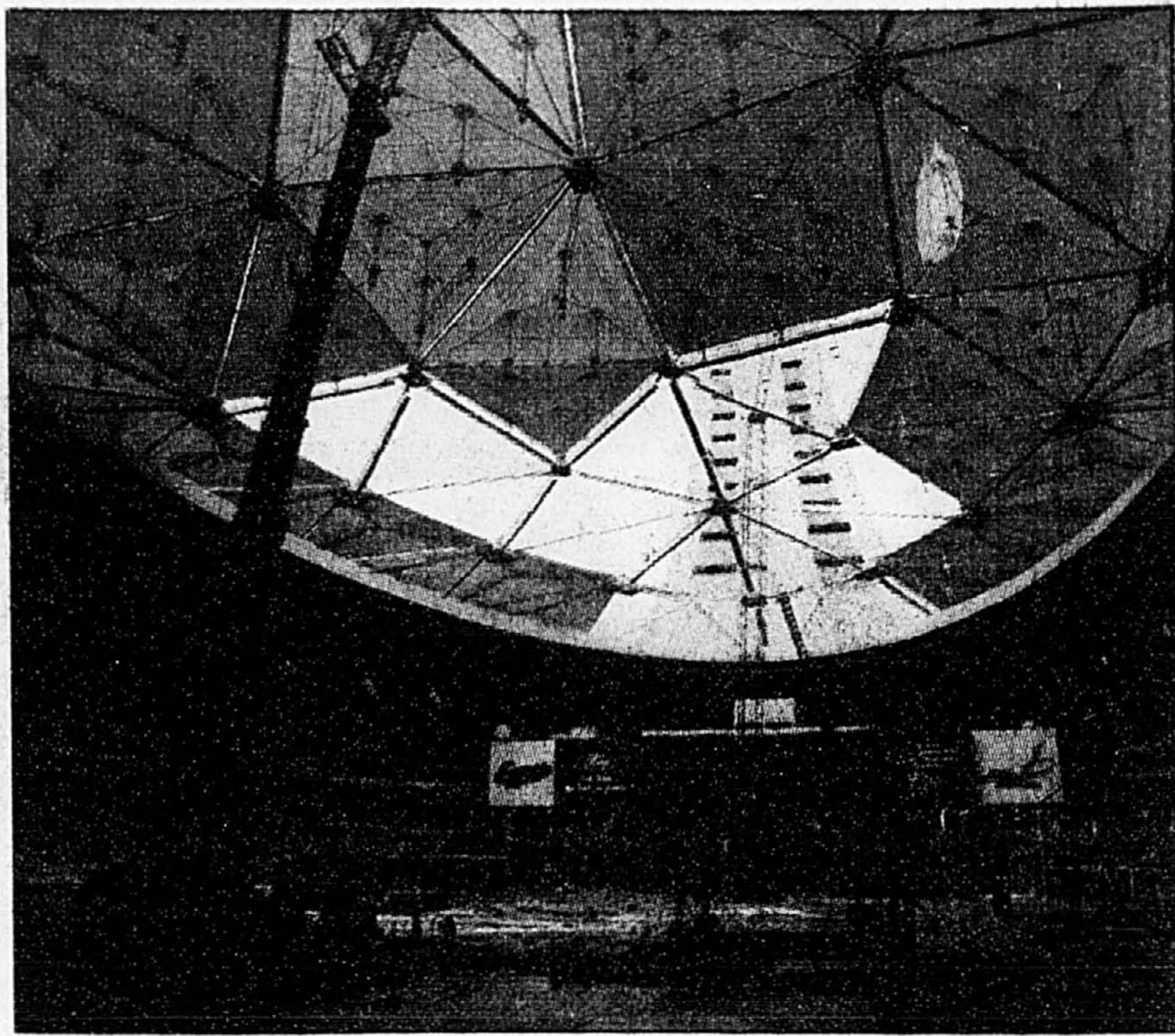


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Prêt pour l'hiver

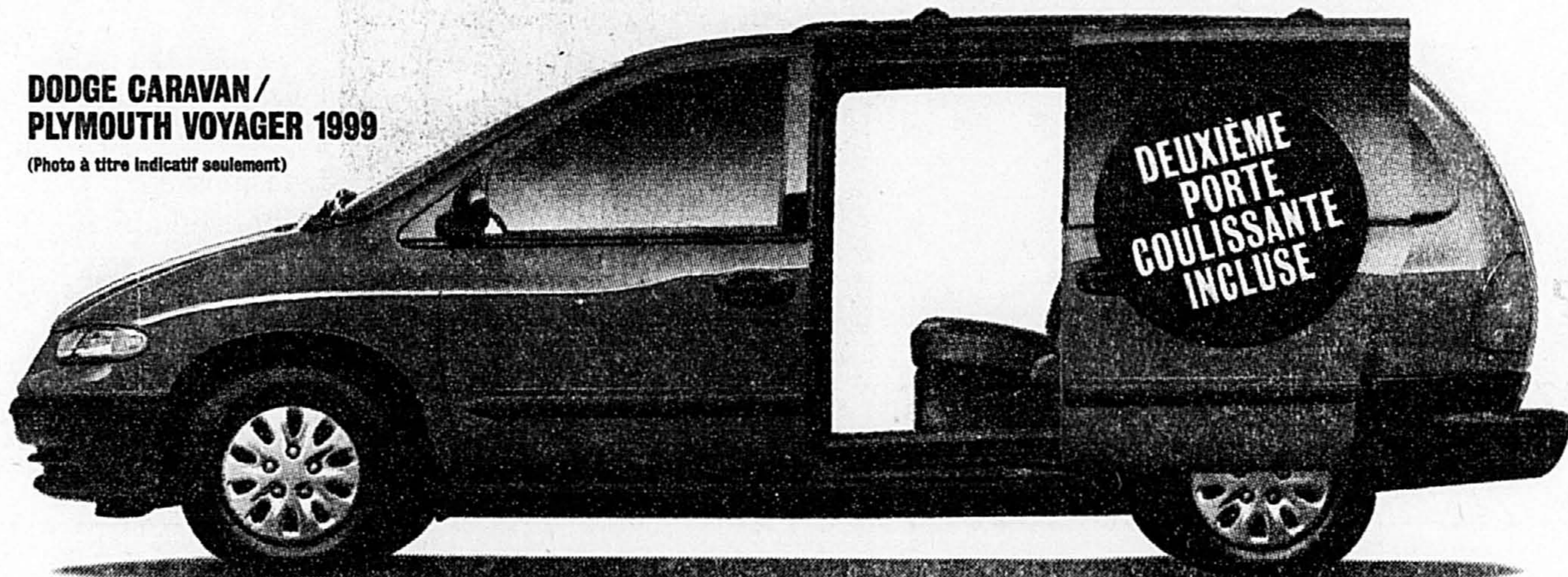
La nouvelle toile du Stade olympique sera prête à temps, a annoncé hier la porte-parole de la Régie des installations olympiques (RIO), Brigitte Tremblay. Mme Tremblay réagissait à une nouvelle diffusée sur les ondes de Radio-Canada la veille, laissant croire que le stade ne pourrait être prêt pour le Salon de l'auto, le 22 janvier 1999. « Il ne restera au printemps que deux choses à faire, a dit Mme Tremblay : installer la jupe permanente d'étanchéité (entre le stade et la toile) et faire les joints entre les morceaux de fibre de verre. En attendant, une jupe temporaire sera posée et l'essentiel sera terminé (la toile intérieure, la toile extérieure et l'isolant) afin de tenir comme prévu nos salons dès le mois de janvier. »

L'ÉVÈNEMENT

« IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »

DODGE CARAVAN/
PLYMOUTH VOYAGER 1999

(Photo à titre indicatif seulement)



**GAGNANTE DU PRIX « MEILLEUR ACHAT » 1999
DE LA REVUE CARGUIDE POUR LA 3^E ANNÉE CONSÉCUTIVE**

POUR SEULEMENT

275 \$*
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 935 \$.
Avec 0 \$ de comptant initial, 392 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

22 288 \$**

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



L'ENSEMBLE 26T + GKD COMPREND :

- Moteur V6 de 3 litres, 150 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out™ • Appuie-têtes aux sièges arrière • Radio AM/FM stéréo • Porte-bagages au toit • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous à l'épreuve des enfants

Une question de bail, dit l'avocat d'Andrea Cortellazzi

MARC THIBODEAU

L'avocat d'Andrea Cortellazzi, le controversé gestionnaire de deux écoles Montessori qui n'ont jamais ouvert leurs portes en septembre au grand dam de dizaines de parents, affirme que son client n'a jamais eu d'intention malicieuse dans ce dossier.

« C'est simplement un malheureux épisode commercial », a indiqué hier Allan Katz lors d'un entretien téléphonique. Selon Me Katz, M. Cortellazzi a tenté en vain de s'entendre cet été avec une commission scolaire — qu'il refuse d'identifier — pour pouvoir transférer l'école Montessori, qui était située rue Beaubien, dans de nouveaux locaux, rue Amos. La commission scolaire aurait, dit-il, soudainement décidé de revoir à la hausse le prix de location à un niveau inabordable pour M. Cortellazzi.

L'attention accordée à ce dossier par les médias est venue compliquer plus encore les choses en rendant le propriétaire de l'immeuble ciblé à Laval trop exigeant, ajoute M. Katz. Pour les deux écoles, des problèmes de bail ont donc paralysé les opérations, affirme-t-il.

Faute de pouvoir ouvrir, pourquoi ne pas avoir simplement remboursé les parents qui avaient déjà payé des frais d'inscription? « Ce n'est pas une question à laquelle je souhaite répondre », a indiqué hier l'avocat, qui affirme avoir tenté en vain de s'entendre à l'amiable avec les parents se disant lésés. « Leur avocat m'a répondu par une mise en demeure », a-t-il déclaré. En plus de refuser cette offre, bon nombre de parents ont déposé des plaintes auprès des corps policiers de Laval et Montréal.

À Laval, le sergent-détective Pierre Dion, de la section des crimes spécialisés, a indiqué que l'enquête était terminée. Le rapport a été soumis la semaine dernière à un procureur de la Couronne, qui doit décider sous peu s'il y a eu lieu d'autoriser le dépôt d'accusations contre M. Cortellazzi.

Au total, 35 Lavallois disant avoir été privés de 200 \$ à 900 \$ se sont plaints officiellement. Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a reçu pour sa part 80 plaintes dans ce dossier, a déclaré hier le lieutenant-détective Serge-Daniel Ranzec, de la section des fraudes financières. Il a précisé que l'enquête progressait rondement.

En marge de ces développements, le ministère de l'Éducation s'appête à remettre aux parents la somme de 10 000 \$ laissée en cautionnement par M. Cortellazzi lors de l'ouverture de l'école. La porte-parole du ministère, Rolande Hamel, a indiqué hier que les parents devaient transmettre prochainement les pièces justificatives indiquant les sommes en litige.

Cosimo Panetta, qui dit avoir perdu 700 \$ en frais d'inscription à l'école de la rue Beaubien, a indiqué que l'argent provenant du ministère pourrait éventuellement servir à appuyer les démarches judiciaires des parents insatisfaits.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement « Imaginez-vous en Chrysler » est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h, chez Chrysler Canada Inc. au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. * Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km, au taux de 12 c la km. Rachat non requis. ** Transport (855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.





Tu parles d'un beau cadeau!

*Fido double votre temps
d'antenne pour un mois.
En plus, il vous offre gratuitement
un couvercle rouge ou bleu.*



Nokia 5190 SCP

75\$

- Petit, léger et facile à utiliser
- Pile longue durée ultraperformante
- Touche *Navi-Key* donnant accès à toutes les fonctions
- Clarté exceptionnelle de la transmission de la voix
- Puce Fido à seulement 25 \$

Si vous faites activer le Service Fido® entre le 12 novembre et le 31 décembre 1998, Fido doublera le temps d'antenne de votre forfait SCP pour un mois, et ce, pour la période de facturation débutant en janvier 1999. Cette promotion n'est pas applicable au Service Fidomatic^{MC}. Jusqu'à épuisement des stocks.

**Appelez-le par son nom:
1 888 482-FIDO**
www.fido.ca



**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Centre Eaton
- Place Rosemère
- Les Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Fairview
- Place Longueuil
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
- Carrefour Richelieu, St-Jean

Fido et Fidomatic sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

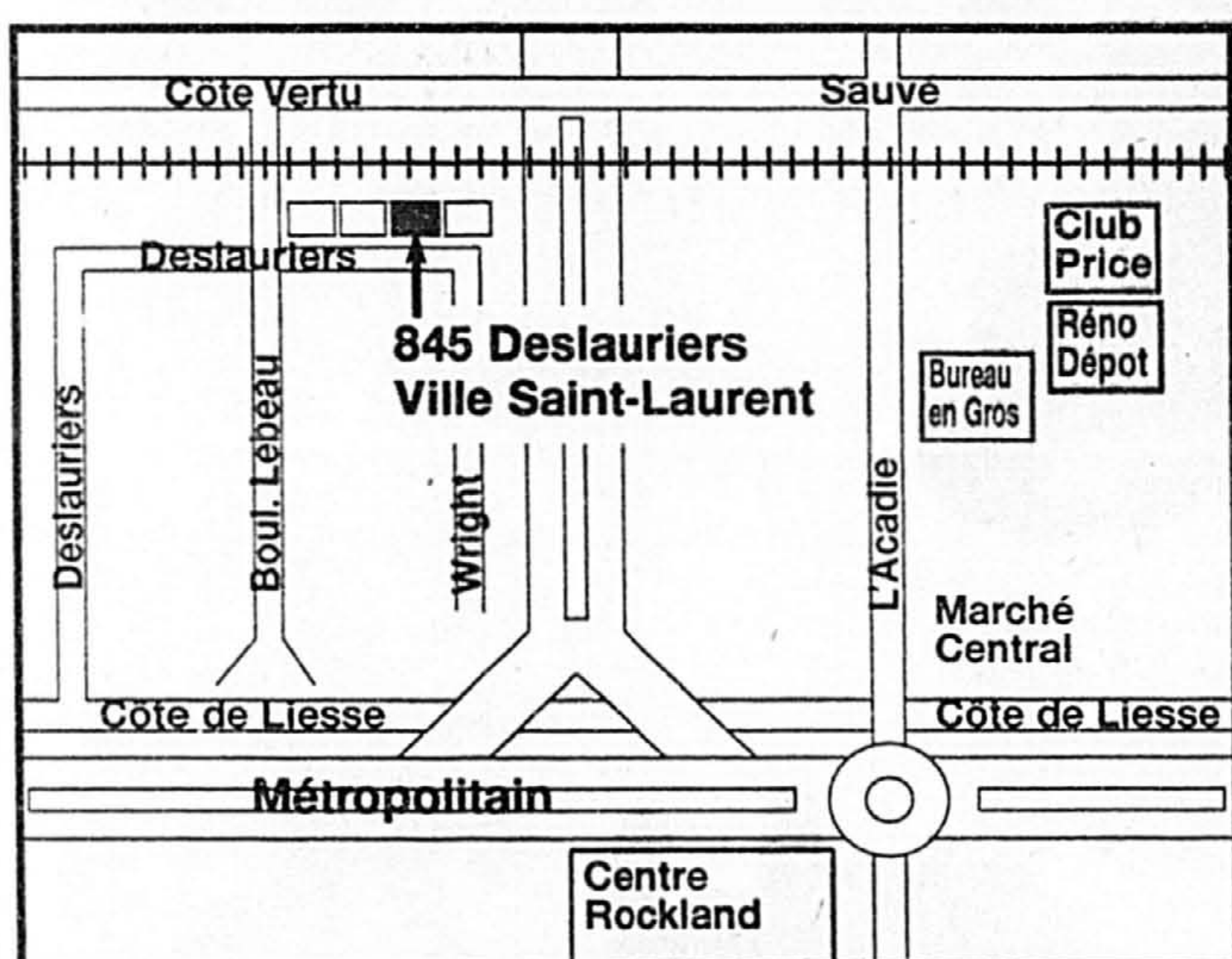


Solde d'entrepôt de luminaires

de lignes contemporaines et traditionnelles en vogue et de facture de grande qualité

Laiton, verre soufflé à la main, etc.
Importations exclusives d'Espagne, d'Italie et d'ailleurs

-50% à -75%



Samedi le 14 novembre
Dimanche le 15 novembre
de 9h00 à 18h00

Samedi le 21 novembre
Dimanche le 22 novembre
Lundi le 23 novembre
de 8h00 à 16h00

Des ophtalmos privés misent sur la lassitude liée au système actuel

Services rapides — et payants — chez le Groupe visuel IRIS

ISABELLE HACHEY

Le Groupe visuel IRIS mise sur le découragement des Québécois face aux longues listes d'attente du régime public de santé pour attirer, dans sa future clinique de chirurgie ophtalmologique, des patients prêts à en payer le prix.

Pour troquer les salles bondées des hôpitaux contre les fauteuils matelassés de la clinique privée, les patients devront payer de leur poche pour des traitements offerts gratuitement dans le système public, comme la chirurgie de la cataracte. Il en coûtera 2400 \$ pour cette opération, qui nécessite sept mois d'attente, entre le diagnostic et la chirurgie, dans les hôpitaux québécois.

Les ophtalmologistes de la clinique IRIS, qui sera inaugurée samedi à Laval, feront aussi des chirurgies réfractives corrigeant la myopie, une opération au laser de plus en plus populaire qui n'est pas assurée par le gouvernement. La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) considère en effet qu'il s'agit d'une chirurgie esthétique, puisque les myopes peuvent avoir recours aux lunettes ou aux lentilles cornéennes.

Les 250 optométristes du réseau IRIS, qui compte 98 franchises aux quatre coins du Québec, recevront une « formation spéciale » qui leur permettra d'assurer conjointement, avec les ophtalmologistes, l'évaluation et le suivi des personnes opérées dans la clinique privée. « C'est une première au Canada qu'un groupe d'optométristes et d'ophtalmologistes s'associe pour que le patient soit mieux servi », se réjouit le PDG du Groupe, Francis Jean.

Mais cette association inquiète le président de l'Ordre des optométristes du Québec, Michael Chainken. « Si des optométristes devaient référer systématiquement leurs patients dans une clinique privée, alors que les services existent dans le système public, ce serait contraire à l'intérêt public. Je ne pense pas que le ministre (de la Santé) Jean Rochon serait tout à fait d'accord. »

M. Jean assure que le Groupe

IRIS n'interviendra pas dans le jugement professionnel de ses franchisés. « Nos optométristes ont pleine liberté de référence, même après avoir suivi une formation chez nous », dit-il, tout en ajoutant : « C'est bien sûr qu'on va les encourager à référer chez nous, parce qu'on est en affaires. » La clinique d'ophtalmologie versera des honoraires professionnels uniquement aux optométristes qui auront été formés et qui se conformeront au protocole de suivi postopératoire, affirme M. Jean.

M. Chainken reconnaît que l'initiative semble « louable », mais s'inquiète de ses conséquences possibles. « Il ne faudrait pas que les optométristes poussent leurs clients vers le secteur privé pour pouvoir bénéficier d'honoraires professionnels. Cela serait certainement un conflit d'intérêts et l'Ordre ne pourrait pas le tolérer », prévient-il.

Le PDG d'IRIS explique que la clinique offre simplement une solution de rechange à une « clientèle vieillissante, exigeante, qui ne veut pas attendre ». Et nantie ? « Le système à deux vitesses existe déjà. Le gouvernement a lui-même créé des brèches en faisant payer les patients pour certains services. » Les gens qui pourront se payer l'opération libéreront une place dans le système public, ajoute-t-il.

Pour Jacques Lemire, un ophtalmologiste de la clinique qui se retirera de la RAMQ afin d'opérer des cataractes, le consensus québécois voulant que tout le monde ait droit aux mêmes soins est purement « politique ». « Ce sont les leaders d'opinion qui affirment cela, mais ils ne représentent pas la population. »

Depuis trois ans, au Québec, huit ophtalmologistes ont quitté le régime public pour devenir « non participants ». À la clinique IRIS, deux autres médecins, qui feront d'abord des opérations au laser, suivront sans doute les traces de M. Lemire pour soigner aussi les cataractes. Ce mouvement de désengagement risque de prendre de l'ampleur chez les 240 ophtalmologistes qui adhèrent à la RAMQ et qui sont aux prises avec un plafond salarial depuis 1995.

Pensez cadeaux... Pensez Nikon®

Jumelles Nikon Action 10x50CF Lookout IV

- Grossissement de 10x
- Oculaires à lentilles asphériques
- Traitement multicouche
- Gainage de caoutchouc
- Idéales pour l'observation le soir

194⁹⁹ \$



NOUVEAU!

Nikon ProneaS

- Boîtier ProneaS
- Avec objectif zoom 30-60 mm F4-5.6
- Incluant pile et film

599⁹⁹ \$



NOUVEAU!

Nikon COOLPIX 900S

- Caméra numérique à haute résolution (1,3 Mega Pixels)
- Écran haute définition
- Posemètre matriciel 64 zones
- Mise au point précise (945 points)
- Carte « Compact Flash™ » 8 mo
- Prise synchro flash TTL

1 199⁹⁹ \$



Les photos peuvent différer • Valide jusqu'au 26 novembre 1998



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE

6224, rue Saint-Hubert, Montréal

tél. : (514) 274-6577

information@lozeau.com



Jouez à fond de train!



Rabais \$20

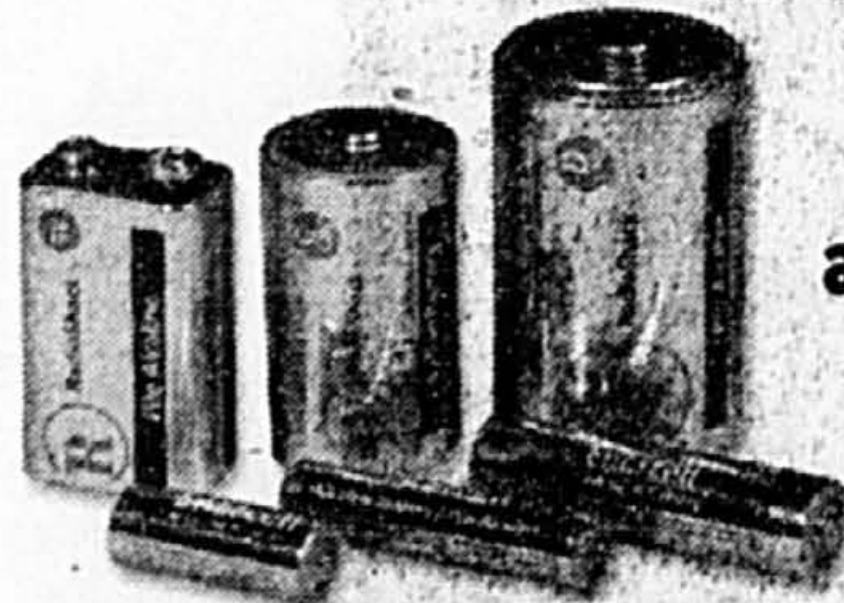
69⁹⁹
Cour. 89⁹⁹

Expire le 30 novembre 1998

L'Intruder à 4 roues motrices est à la hauteur de tous les obstacles que vous mettez sur son chemin. Ses gros pneus à crampons, sa suspension à ressorts et sa transmission à 2 vitesses lui permettent de filer à vive allure sur terrain plat ou de s'attaquer aux parcours tout-terrain. Il est doté d'une télécommande à 7 fonctions et est disponible en fréquence de 27 ou de 49 MHz. Exige 2 piles 9 V et 8 AA, vendues séparément. 60-4211

Et mettez-y le jus!

4 jours seulement!
Du 12 au 15 novembre



Achetez deux paquets de piles alcalines RadioShack à prix courant et vous recevrez un troisième paquet du même type en prime!

L'offre spéciale sur les piles exclut les paquets Tray Pack et expire le 15 novembre 1998.

R RadioShack®
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.



Le choix Cuir No 1! Le canapé 3 places Melrose

(L 210 x h 93 x p 90). Cuir mille vachette fleur corrigée et pigmentée. Tannage minéral. Finition mate. 10 coloris au choix. Structure bois massif renforcée par panneaux de particules. Assise et dossier mousse de polyuréthane haute résilience. Assise, densité 30 kg/m3 (portance 1.9 k.Pa). Dossier, densité 21 kg/m3 (portance 1.9 k.Pa). Suspension par sangles élastiques entrecroisées, haute résistance. Existe en canapé 3 places, canapé 2 places, fauteuil et pouf.

Prix régulier
3 295 \$

En promotion
2 495 \$

T.P.S. incluse ou
85 \$* / mois



Maintenant au coeur de Montréal

505, av. Président-Kennedy
Montréal (Québec)

Tél. : (514) 350-9004

Ouvert tous les dimanches de 12 h à 17 h.

* 36 versements égaux



PAS DE FACTURES MENSUELLES, PAS DE VÉRIFICATION DE CRÉDIT, PAS DE CONTRAT : L'ENSEMBLE PARLEZ À LA CARTE, C'EST LE TÉLÉPHONE SANS FIL QUE L'ON PEUT MAINTENANT OFFRIR À TOUT LE MONDE. À seulement 150 \$, cet ensemble comprend un téléphone sans fil Mitsubishi à grand écran rétroéclairé avec chargeur rapide intégré et une carte Parlez à la carte de 60 minutes d'une valeur de 25 \$. Venez donc nous voir; vous trouverez une façon simple d'illuminer Noël sans fil.



Maintenant, tout le monde peut recevoir un téléphone sans fil à Noël!



CANTTEL AT&T

- MONTRÉAL**
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
1500, rue Atwater
(Place Alexis-Nihon)
(514) 865-9949
Place Versailles
7255, rue Sherbrooke E.
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
- BOUCHERVILLE**
1001, boul. Montarville
(Promenades Montarville)
(450) 449-4998
- BROSSARD**
7005, boul. Taschereau,
bur. 150
(450) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(450) 671-4744
- CARTIERVILLE**
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
- CHÂTEAUGUAY**
129, St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333
- DRUMMONDVILLE**
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
- GATINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
- GRANBY**
575, boul. Bovin
(450) 777-6612
- JOUETTE**
517, rue St-Charles-Borromeo N.
(450) 755-5000
- KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
- LAVAL**
379, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
Carrefour Laval
(450) 687-5386
- LASALLE**
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Anguignon
(514) 368-4230
- LONGUEUIL**
3619, chemin Chambly
(450) 442-1566
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Clare
(514) 695-1554
- REPERTIGNY**
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien
(450) 581-7756
- ROSEMÈRE**
209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707
- SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
- SAINT-EUSTACHE**
360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
- SAINT-HUBERT**
3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963
- SAINT-HYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
bur. 1644
(450) 261-9991
- SAINT-JEAN**
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
- SAINT-JÉRÔME**
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
Carrefour du Nord
(450) 565-3717
- SAINT-LAURENT**
3131, boul. Côte-Vent
(Place Vertu)
(514) 745-0745
- SHERBROOKE**
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Éclair
3050, boul. Parkland
(819) 822-4650
- TERREBONNE**
1257, boul. des Seigneurs
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
- TROIS-RIVIÈRES**
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Une fois mise en service, la carte Parlez à la carte vient à échéance après 60 jours. Les minutes non utilisées ne sont pas remboursées. Détails en magasin ou auprès de votre détaillant. © Rogers Cantel Inc. **AT&T Corp. Utilisé sous licence. Marque de commerce de Rogers Cantel Inc.

Vous voulez en savoir plus?
1 888 692-7410 ou
www.cantelatt.com



FUTURE SHOP



Dans les magasins participants
PHARMAPRIX



CELLULAND

Journée d'étude de la CEQ: le Conseil des services essentiels délibère

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La CEQ a invoqué hier devant le Conseil des services essentiels l'inconstitutionnalité de certains articles du Code du travail qui viendraient contredire les droits fondamentaux reconnus par les chartes canadienne et québécoise des droits, notamment en matière de liberté d'expression.

L'avocat de la Fédération des commissions scolaires, Jean-Claude Girard, a rétorqué que la CEQ devait s'adresser au Procureur général si telle était sa prétention.

Pour sa part, le président du Conseil, Pierre Marois, a mis fin à la discussion en signalant qu'il existait un principe de droit incontournable, à savoir la présomption de la constitutionnalité des lois, déjà confirmée par la Cour suprême. « Actuellement, je n'ai qu'une seule préoccupation, c'est de déterminer si la journée d'étude porte préjudice à la population », a-t-il dit.

Par la suite, l'avocate de la CEQ, Francine Lamy, a soutenu que la journée d'étude prévue pour le 18 novembre ne pouvait pas être considérée comme un conflit de travail au sens du Code, puisqu'il s'agissait d'une action concertée pour démontrer que les femmes sont victimes de discrimination en matière d'équité salariale.

Interrogée par les membres du Conseil, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a indiqué que la journée d'étude concernait 77 000 enseignants des secteurs primaire et secondaire ainsi que 3000 pro-

fesseurs du secteur collégial. La fermeture des écoles et de six institutions collégiales affecteraient 900 000 élèves du primaire et du secondaire, et 8500 collégiens.

Mme Pagé a toutefois précisé que les services de garde seraient maintenus dans les écoles et que les enseignants n'avaient pas l'intention d'empêcher les employés de soutien de rentrer au travail. Toutefois, les services de garde ne sont offerts qu'à certaines heures du jour, le matin, le midi et après la fin des cours. Ce n'est que lors des journées pédagogiques que les écoles offrent un service de garde continu.

Des discussions se sont également tenues pour déterminer la latitude des commissions scolaires à décréter par exemple une journée pédagogique le 18 novembre. Le président de la Fédération des commissions scolaires a signalé que le calendrier des journées pédagogiques était établi au début de l'année scolaire, mais que certaines commissions scolaires se conservaient une marge de manoeuvre pour pallier les imprévus, comme des tempêtes de neige, etc.

Les membres du Conseil devraient décider d'ici un jour ou deux s'ils considéraient la journée d'étude comme une journée de grève illégale.

Le Conseil du patronat du Québec, par la voix de son président Gilles Taillon, a pressé la CEQ de surseoir à son intention de débrayer illégalement et de renoncer à prendre les enfants en otage pour régler une question salariale en campagne électorale.

Réforme Marois: les professeurs de science toujours insatisfaits

MARC THIBODEAU

Les professeurs de sciences de la province jugent que la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, n'est pas allée assez loin cette semaine en annonçant qu'elle entendait accorder plus de place à l'enseignement des sciences et de la technologie dans le cadre de sa réforme des programmes scolaires du primaire et du secondaire.

« Nos revendications ont été entendues, mais elles n'ont pas été comprises », a déclaré hier la nouvelle présidente de l'Association des professeurs de sciences du Québec (APSQ), Denise Provençal.

Selon elle, les ajouts annoncés par Mme Marois sont « positifs », mais ils ne suffiront pas pour effacer la baisse d'heures d'enseignement en sciences et technologie prévue initialement par la réforme. « Le gouvernement prévoyait réduire de 150 le nombre d'heures d'enseignement en sciences et technologie au secondaire. Là, on en rajoute 50. Il y a toujours une perte nette de 100 heures », résume Mme Provençal.

La ministre a annoncé lundi que le programme obligatoire serait bonifié de 50 heures en troisième secondaire grâce au retrait de l'introduction à la technologie de la plage d'options offerte aux élèves.

DONS

URGENCE HONDURAS - NICARAGUA

1 87 PAUVRETÉ 1 (877) 288-7383

LE CARDINAL LÉGER ET SES OEUVRES

130, avenue de l'Épée

Outremont (Québec) H2V 3T2

(514) 495-2409

100 % de l'argent recueilli

ira à aider les survivants de l'ouragan Mitch.

Sur quels chemins votre Odyssey^{MD} vous mènera?

Solides, élégants et d'allure sportive, ces garde-temps fournissent de réelles prestations en toute circonstance.

Homme
- pile garantie
10 ans
No 6223900

Verre trempé en mineron^{MD} inrayable. Certains modèles étanches à 660 pieds. Plusieurs modèles pour homme disponibles avec pile garantie 10 ans. Protégés par la garantie exclusive « Buckle to Buckle » de Wittnauer.

Femme
No 5252100

Le parfait compagnons de voyage

WITTNAUER
SWISS W 1880

Montres suisses de qualité à partir de 195 \$

Fax international Wittnauer (905) 450-5408

Lucas Joailliers

1307, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (514) 849-3691

Bijouterie Bassi inc.

9654, boul. Saint-Michel
Montréal (514) 387-9528

Le père Noël arrive chez Eaton!

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée:
le samedi 14 novembre, de 13h à 16h30 et
le dimanche 15 novembre, de 12h à 16h.

À compter du vendredi 20 novembre, petits et grands pourront rendre visite au père Noël au rez-de-chaussée et saluer ses soldats de bois, Méli et Mélo.

Son horaire s'annonce chargé!

- les vendredis 20 et 27 novembre et le 4 décembre, de 12h à 16h
- du lundi 7 au vendredi 11 décembre, de 12h à 16h
- du lundi 14 au vendredi 18 décembre, de 12h à 16h
- les samedis 21 et 28 novembre, de 12h à 16h
- les dimanches 22 et 29 novembre, de 12h à 16h
- les samedis 5, 12 et 19 décembre, de 10h à 16h
- les dimanches 6, 13 et 20 décembre, de 10h à 16h
- les lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 décembre, de 12h à 16h

Déjeunez avec le père Noël!

Eaton Centre-ville, dans la salle à manger « Le 9^e » au 9^e étage, les samedis 5, 12 et 19 décembre, de 8h30 à 10h.

Les enfants adoreront ce merveilleux petit déjeuner! Il y aura des personnages costumés, des amuseurs, des surprises et, bien sûr, ce bon vieux père Noël qui sera à l'écoute des tout-petits.

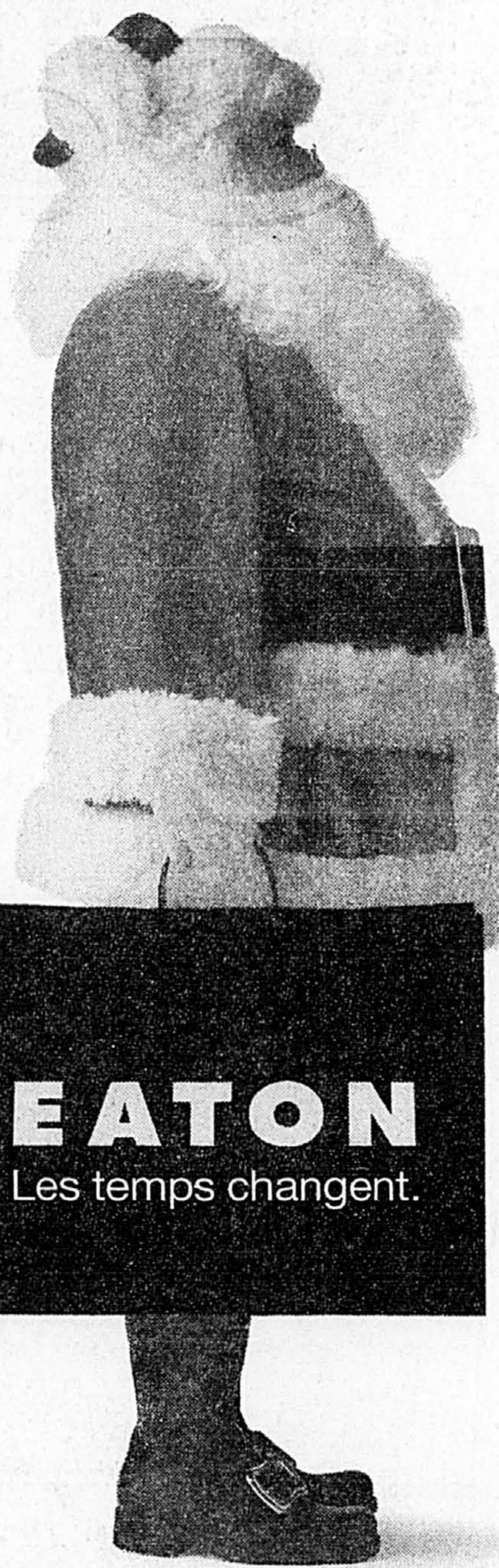
4,69\$ par personne (taxes en sus).
2,50\$ pour les enfants de 5 ans ou moins.

Premiers arrivés, premiers servis.
Billets en vente jusqu'à 9h45 le jour même.
Entrée par les portes centrales, rue University.

Le père Noël à Laval!

Il y aura aussi de joyeux petits déjeuners avec le père Noël dans notre magasin de Laval - les dimanches 6 et 13 décembre, de 8h à 10h.

Billets déjà en vente au restaurant du magasin Eaton de Laval.



EATON
Les temps changent.

D'un côté...



L'offre est irrésistible! BMW 328i seulement 377\$ par mois. Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une sportive et fougueuse BMW 328i 1998 pour seulement 377\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai! Et tant qu'à y être, essayez aussi la BMW 323i. Votre concessionnaire BMW a également une offre exceptionnelle à vous faire sur cette voiture!

Montréal
BMW Carbo
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chimney, Laval
867-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

MENSUALITÉS
377\$
BMW 328i

Offre valable sur le modèle 328i 1998 neuf, 2 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 377\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 27 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 000\$. Le taux de financement est 3,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 932\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

Rive-Sud/Montérégie

André-Laurendeau: appel aux parents

Les enseignants de l'école secondaire André-Laurendeau, à Saint-Hubert, demandent aux parents de les appuyer dans leurs efforts pour éliminer la violence à l'école.

Ils ont l'intention d'envoyer une lettre aux parents dans les prochains jours pour leur expliquer les raisons de leur débrayage de lundi et les sensibiliser au problème de la violence. Les enseignants veulent également faire circuler une pétition pour réclamer la « tolérance zéro ».

Par ailleurs, un comité a été mis

sur pied pour discuter du cas de l'élève impliqué dans l'incident à l'origine du débrayage. Deux représentants du syndicat et des autorités scolaires, ainsi qu'un consultant professionnel connu dans le milieu de l'éducation, participent aux discussions. Le comité devrait formuler des recommandations vendredi.

Les professeurs ont débrayé une journée pour protester contre le refus de la direction et de la commission scolaire d'expulser l'élève qui aurait bousculé une jeune en-

seignante dans la cour d'école. Celle-ci est intervenue dans un groupe d'élèves parce qu'elle croyait qu'une transaction de drogue allait se produire.

Selon Réjean Parent, président du Syndicat de l'enseignement de Champlain, « le comité peut agir à sa guise et décider ou non d'entendre les versions des personnes impliquées dans l'incident. Il doit essayer de rapprocher les parties en analysant les faits de façon objective ». La direction de l'école n'a pas rappelé *La Presse*.

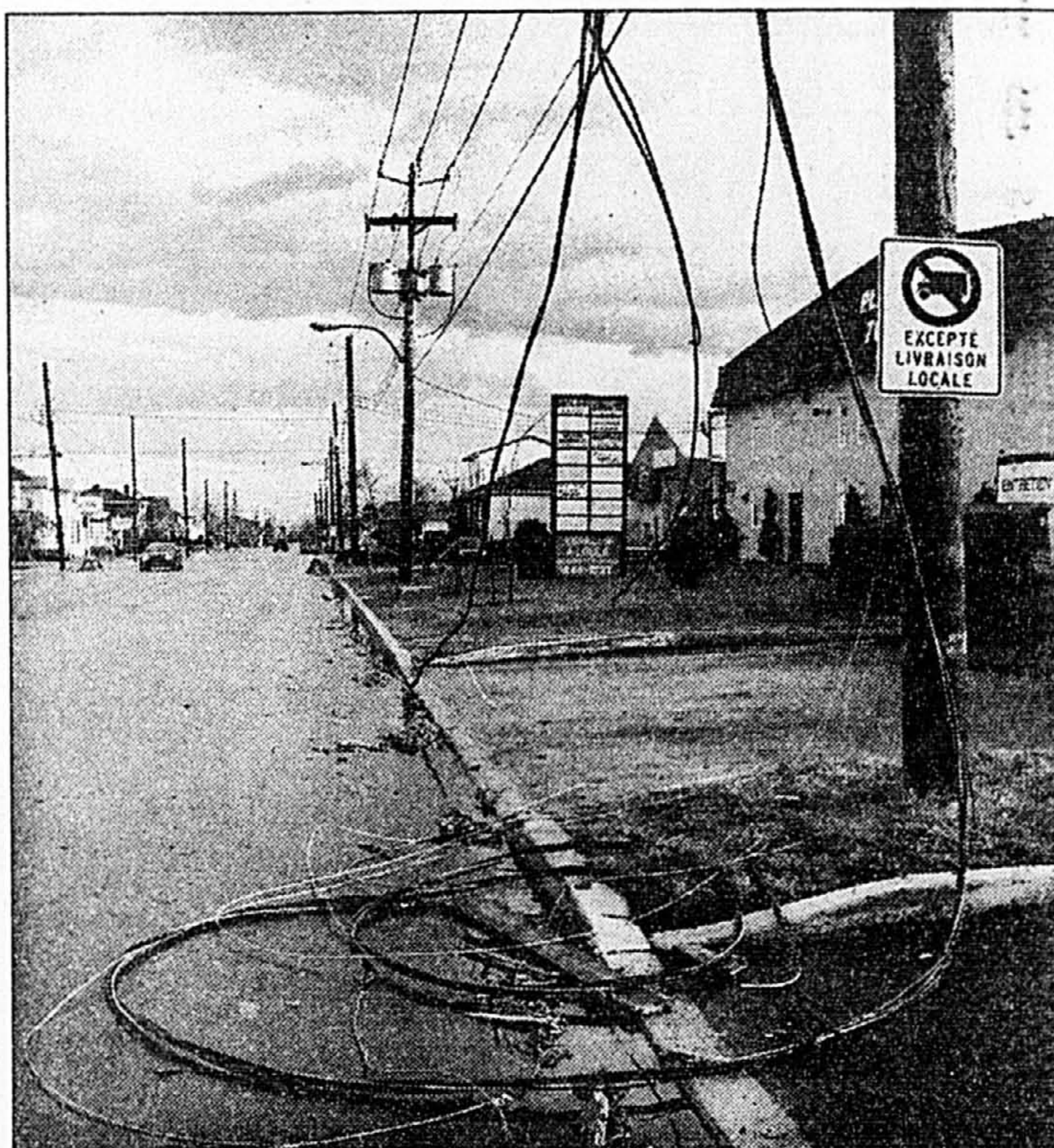


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Des milliers d'abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité hier en raison d'une tempête de vent qui a causé des bris mineurs sur le réseau de distribution d'électricité.

Tempête de vent: 23 000 abonnés dans le noir

HUGO DUMAS

Environ 23 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été plongés dans le noir, dans la nuit de mardi à hier, à la suite de la tempête de vent qui a soufflé sur le sud-ouest de la province.

C'est à Sainte-Clotilde, sur la Rive-Sud, que la plus forte rafale de vent a été enregistrée très tôt hier matin, soit 95 km/h. De forts vents ont également balayé les municipalités de Saint-Hubert (70 km/h), L'Acadie (80 km/h) et Mirabel (72 km/h), selon des données fournies par Environnement Canada.

Vers 4 h hier, 16 000 abonnés d'Hydro-Québec, principalement concentrés en Montérégie et dans les Laurentides, ont été plongés

dans le noir, et, deux heures plus tard, 9000 abonnés n'avaient toujours pas été rebranchés. Des équipes d'Hydro-Québec ont par la suite corrigé la situation, selon un porte-parole de la société.

Mardi soir, environ 7000 abonnés de Pointe-Claire, Dorval, Dollard-des-Ormeaux et Baie d'Urfé ont aussi subi des pannes d'électricité.

« C'est une bonne dépression. L'automne est une saison de changement », explique Yves Gagnon, météorologue pour Environnement Canada.

« On a constaté que le réseau a été très performant », affirme pour sa part un porte-parole d'Hydro-Québec, Jean-Claude Lefebvre, en évoquant des bris mineurs sur le réseau de distribution.

Requête accordée au maire de Sorel

RIMA ELKOURI

La requête pour permission d'appeler du maire de Sorel, Marcel Gauthier, contre qui le Procureur général a entrepris des procédures en destitution, a été accordée hier par le juge Michel Robert de la Cour d'appel. Cet appel vise à renverser la décision rendue le 13 octobre par le juge Yves Mayrand, de la Cour supérieure, qui avait alors rejeté une première requête pour précisions de M. Gauthier.

Le maire Gauthier est poursuivi par le Procureur général du Québec parce que, selon le ministère des Affaires municipales, il aurait participé, par voie de résolutions, à l'achat de pièces de voitures d'un garage dont il est propriétaire. Il se serait ainsi placé en situation de conflit d'intérêts en commerçant avec la ville qu'il administre, allègue le ministère. Entre 1993 et 1996, 125 chèques ont été émis par la Ville de Sorel pour payer le garage Marcel Gauthier Automobile. Le montant total des transactions s'élève à 36 000 \$.

Dans sa requête, l'avocat de M.

Gauthier, Alain Chevrier, demande trois précisions qui permettraient de « circonscrire le débat » et de « connaître les faits qui constituent le fondement du recours » intenté par le Procureur général du Québec.

Il veut d'abord savoir si le conseil municipal avait approuvé l'achat des dites pièces ou donné des instructions quant à l'endroit où elles devaient être achetées.

M^e Chevrier tient aussi à savoir s'il s'agissait de « ventes au comptoir », car une certaine jurisprudence semble « autoriser » ces ventes « dans le cours ordinaire des affaires ».

Finalement, l'avocat du maire de Sorel demande si, hormis les factures transmises, une entente écrite a été conclue entre les parties lors de chacun des achats.

Le Procureur général du Québec a 60 jours pour fournir ces renseignements qui, selon la défense, pourraient entraîner le rejet de la poursuite. D'ici là, la poursuite est suspendue. L'affaire sera entendue en Cour d'appel le 29 janvier.

pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

LAGOS

BIRKS

1998 marque la renaissance du style gothique! L'argent Birks. Depuis 1879. Chevalières à rhodolite, en argent sterling et en or 18 carats. 550 \$ et 725 \$.

Une exclusivité de la collection « Lagos ».

289420-0
Seulement au 1240 Square Phillips 397-2511

Comme de l'autre...



L'offre est irrésistible! BMW 528i 699\$ par mois. Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une racée et somptueuse BMW 528i 1999 pour seulement 699\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai!

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
687-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

MENSUALITÉS
699\$
BMW 528i

Offre valable sur le modèle 528i 1999 neuf, automatique. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 699\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 7 000\$. Le taux de financement est de 5,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 756\$. Des frais de 0,20\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

2701032-0

****VENTE D'AVANT NOËL****

GRANDE LIQUIDATION DE TAPIS PERSANS

Embargo commercial États-Unis / Iran
Un grossiste local a importé récemment plusieurs carreaux de tapis persans de qualité afin de les mettre sur le marché au Canada. En raison de l'EMBARGO COMMERCIAL ÉTATS-UNIS/IRAN, les tapis persans venant d'Iran ne peuvent être vendus aux États-Unis, ce qui a permis à un grossiste d'acheter ces tapis à prix spécial. Cependant, comme les objectifs prévus n'ont pas été atteints et que plusieurs commandes en gros ont été annulées, cette société éprouve des problèmes. Afin de respecter ses obligations financières envers ses fournisseurs de l'étranger et pour minimiser ses pertes, elle nous a confié le mandat de liquider sans délai ces lots de tapis par

VENTE PUBLIQUE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX entièrement tissés main

Tous les tapis
100\$ à 1 500\$

Premiers arrivés, premiers servis
Vendredi 13 novembre 1998 - 13 h à 20 h
Samedi 14 novembre 1998 - 11 h à 19 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie, Montréal
(514) 731-7701

2702312-0

À moi et rien qu'à moi.

Imaginez une banque créée simplement pour vous.



Imaginez qu'elle s'appelle **mbanx^{MD}**,

qu'elle est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par année et qu'elle gravite autour de vous.

Imaginez que cette banque vous offre les mêmes avantages qu'une autre banque,

mais dans le confort de votre foyer ou de votre bureau.

Imaginez que **mbanx** vous offre de véritables récompenses en argent chaque mois,

simplement parce que vous effectuez vos opérations bancaires
comme vous l'auriez fait dans toute autre banque.

Imaginez une banque où l'on vous répond en personne, le jour comme la nuit,

plutôt que par voix enregistrée ;

et où l'on est toujours prêt à vous aider.

Imaginez une banque où l'on prend vos problèmes bancaires sur nos épaules.

Cette banque existe réellement. Elle a été conçue pour vous, parce que vous êtes unique.

mbanx. La banque que vous méritez.

Une innovation de la Banque de Montréal.

1 888 841-4291 www.mbanx.com

mbanx^{MD}

Recherché pour trafic de drogue, Jean-Pierre Plante se terre toujours en Haïti

HUGO DUMAS

Alors qu'il avait promis à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qu'il rentrerait d'Haïti sous peu, l'homme d'affaires de Québec, Jean-Pierre Plante, recherché pour trafic de drogue, n'était pas à bord du vol Royal 513 en provenance de Port-au-Prince qui a atterri à l'aéroport de Mirabel hier vers 20h30.

Seul le fils de M. Plante, âgé de quatre ans, s'y trouvait avec d'autres passagers, mais pas de trace du présumé trafiquant. « Il (M. Plante) avait appelé la GRC cinq fois pour dire qu'il rentrerait au pays sur ce vol », soutient le caporal Denis Nadeau de l'unité de la lutte antidrogue de la GRC à Québec. Trois agents guettaient hier l'arrivée de ce vol.

Jean-Pierre Plante, 42 ans, est

activement recherché par la police à la suite de la vaste opération Capucin, pilotée la semaine dernière par la GRC et assistée par l'escouade Carcajou de même que la Sûreté municipale de Québec. Cette razzia policière avait permis d'arrêter 22 présumés trafiquants de drogue associés de près ou de loin aux Hells Angels, principalement de la région de Québec.

Selon la GRC, Jean-Pierre Plante gère présentement un casino à Port-au-Prince et se terre en Haïti depuis plusieurs mois. « C'est un associé des Hells Angels de Québec », dit Denis Nadeau.

Jean-Pierre Plante s'occupait d'un motel et d'un restaurant du boulevard Laurier, à Sainte-Foy, près de Québec. Il a déjà été arrêté pour trafic de cocaïne, selon la GRC.



BIRKS

solde

L'événement se poursuit jusqu'au 30 novembre

L'ARGENTERIE BIRKS. Depuis 1879.

Birks solde ses couverts en argent sterling.

Profitez-en: plus vous en achetez, plus vous économisez! 10 % de rabais à l'achat d'un couvert ou d'au moins 5 pièces; 15 % de rabais à l'achat de 2 ou 3 couverts ou de 10 à 19 pièces; 20 % de rabais à l'achat de 4 couverts ou plus ou de 20 pièces ou plus. Pour plus de renseignements, composez le 1-800-682-2622.

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrifour Laval • Promenades St-Bruno

Nous offrons nos excuses aux grandes salles de cinéma!



John Banks
président

La grande vente Cinéma-maison chez Audio Centre!

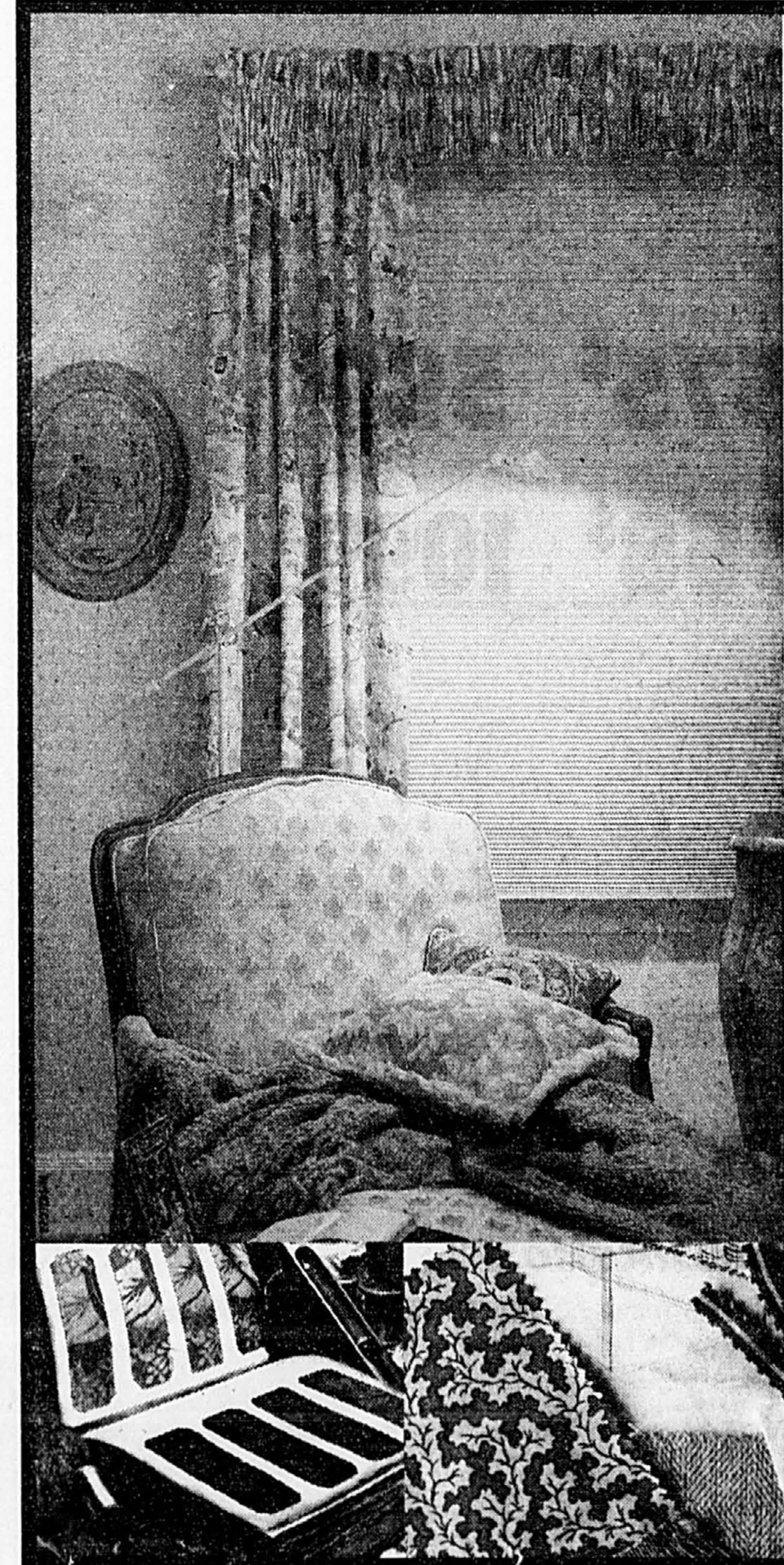
Pendant tout le mois de novembre, c'est la grande vente annuelle Cinéma-maison chez Audio Centre, avec un superbe choix d'ensembles sensationnels à partir de seulement 777 \$! Et pour vous permettre de mieux apprécier votre cinéma-maison, donnez-nous les dimensions exactes de votre pièce préférée et nous vous préparons un ensemble sur mesure. Profitez de la grande vente Cinéma-maison chez Audio Centre et vous pourrez manger votre popcorn en faisant tout le bruit que vous voulez!

Économisez 700\$ à l'achat d'un système deluxe Dolby Digital Surround et recevez un lecteur DVD Panasonic à moitié prix!



audio centre
magasin nouveau concept, une seule adresse!

9100, boul. Cavendish, St-Laurent • 731-2772 • www.audiocentre.com



Nous ferons tout pour faire chanter vos Fenêtres

CONFECTION SUR MESURE POUR VOS FENÊTRES



Stores en bois



Cantonniers bouffants



Tissus



Stores verticaux



Écrans shoji



Stores horizontaux



Stores romain



Stores plissés

Économisez jusqu'à 60%

LE CHOIX LE PLUS COMPLET ET LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN PARURES DE FENÊTRES

Les plus jolies fenêtres du pays au plus bas prix garantis!

Levolor®

HOLICAN

HunterDouglas
SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Service à domicile gratuit

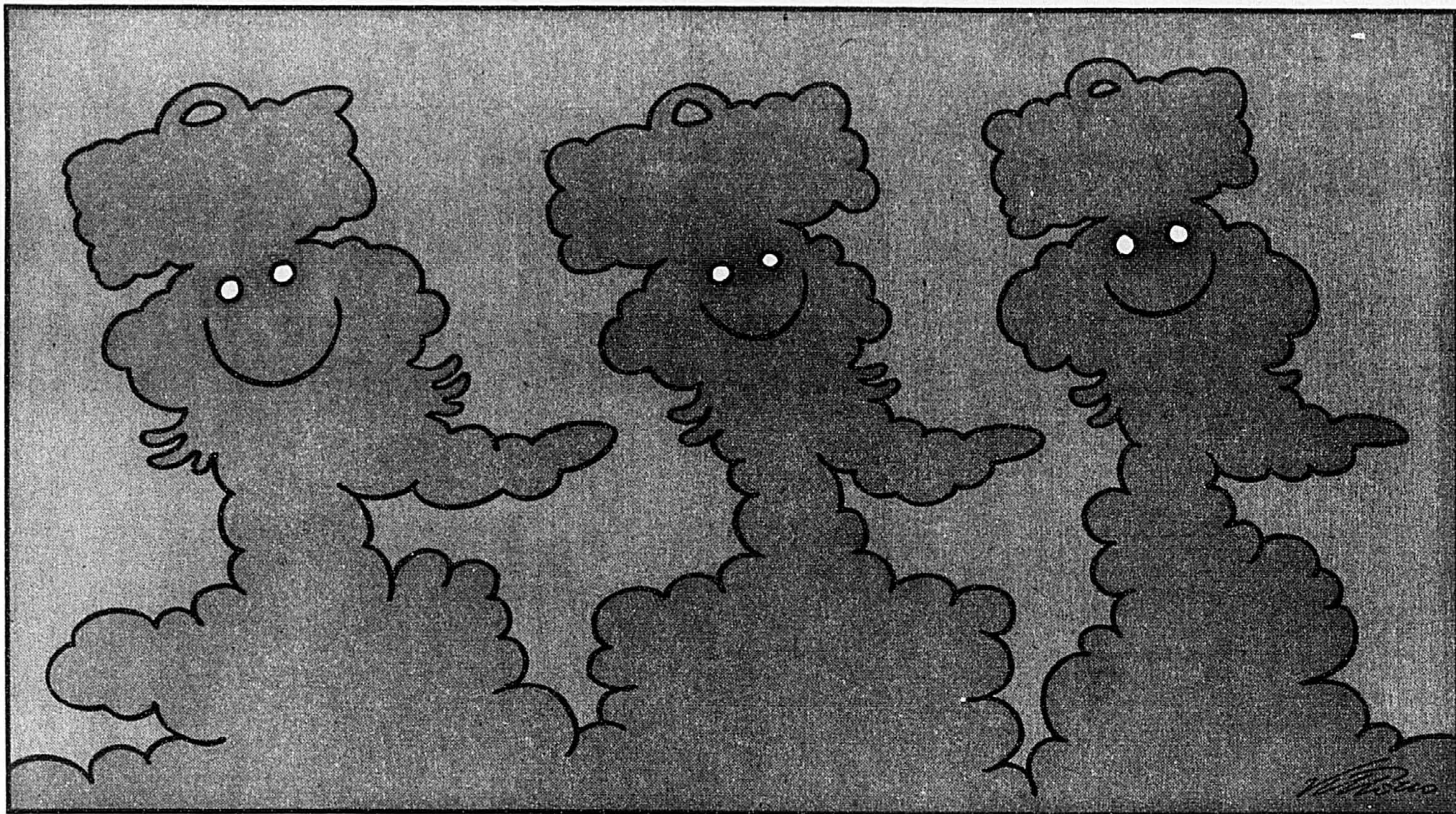
Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

C'est gratuit et sans obligation 331-5260

CENTRE ROCKLAND
341-7810
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE
282-9525

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

PLACE PORTOBELLO
BROSSARD
671-2202
LES GALERIES LAVAL
681-9090



Faites vos valises!

Le solde Grande escapade d'Air Canada.

Réservez dès maintenant.

Montréal aller-retour pour :

CANADA

TORONTO	WINNIPEG	SAINT JOHN/FREDERICTON/MONCTON	HALIFAX	ST. JOHN'S, T.-N.
139\$	279\$	299\$	339\$	339\$
REGINA/SASKATOON	CALGARY/EDMONTON/VANCOUVER	KELOWNA	THUNDER BAY	VICTORIA
339\$	349\$	359\$	359\$	409\$

ÉTATS-UNIS

NEW YORK/NEWARK	PITTSBURGH/PHILADELPHIE	BOSTON	WASHINGTON	HOUSTON
219\$	239\$	249\$	269\$	309\$
NOUVELLE-ORLÉANS	CHICAGO	MIAMI/TAMPA	LOS ANGELES	SAN FRANCISCO/SAN JOSE
309\$	329\$	339\$	399\$	399\$

INTERNATIONAL

KINGSTON/MONTEGO BAY	LONDRES HEATHROW	BARBADE	BRUXELLES*	PARIS
449\$	548\$	559\$	575\$	599\$
FRANCFORT/MUNICH**/DÜSSELDORF**	VIENNE**	ZURICH/GENÈVE**	COPENHAGUE**	HONG KONG/SÉOUL***
649\$	649\$	649\$	668\$	1099\$

Jusqu'au
30 nov.

PARTICIPEZ AU CONCOURS
**LE PARADIS
EN
FOLIE**
D'AIR CANADA



CÉLÉBREZ 50 ANS DE SERVICE DANS LES CARAÏBES.

AIR CANADA



airAlliance airBC airNova airOntario

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au (514) 393-3333 (ou sans frais au 1 888 AIR CANADA). Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Effectuez vos réservations au moyen de la Cyber Billetterie^{MC} à l'adresse suivante: www.aircanada.ca

* En coopération avec British Midland. ** En coopération avec les membres Star AllianceSM, Lufthansa et SAS. *** En coopération avec Korean Air.

Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les taxes et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 23 novembre 1998. Achat sept jours à l'avance pour les destinations canadiennes et internationales, à l'exclusion des États-Unis mais incluant la Floride et Maui. Achat quatorze jours à l'avance pour toutes autres destinations américaines. Pour les destinations en Amérique du Nord, le voyage doit prendre fin au plus tard le 31 mars 1999. Pour les destinations internationales, incluant les Caraïbes, la dernière date de départ est le 28 février 1999. Les périodes de restriction: pour le Canada, du 18 décembre jusqu'au 20 décembre 1998 et du 2 janvier jusqu'au 4 janvier 1999. Pour les États-Unis, à l'exception de la Floride et de Maui, 25 novembre et 29 novembre 1998. Pour les Caraïbes, du 17 décembre 1998 jusqu'au 4 janvier 1999. Pour le Royaume-Uni, du 17 décembre jusqu'au 27 décembre 1998 et du 2 janvier jusqu'au 6 janvier 1999. Pour l'Europe continentale, du 17 décembre jusqu'au 23 décembre 1998. Pour Hong Kong, du 19 novembre 1998 jusqu'au 7 janvier 1999 et du 17 février jusqu'au 28 février 1999. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions sur les jours et les heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Achat à l'avance, séjour minimal et maximal; d'autres conditions s'appliquent. Pour obtenir le règlement complet, veuillez transmettre une enveloppe-réponse affranchie à: Concours Le Paradis en folie d'Air Canada, C. P. 363, Succursale N.D.G., Montréal (Québec) H4A 3P7.